bpost
PB-PP | B-BC18851
BELGIE(N) - BELGIQUE

L'ESSOR

Troisième trimestre 2015 n°73

de L'INTERFÉDÉ



Le programme de formation 2015-2016

La revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

Editeur responsable : Eric Mikolajczak, rue Marie-Henriette, 19-21 à 5000 Namur



Sommaire

Editorial 3

Le fil de la formation est donc rouge ! 4

Calendrier des activités de formation de l'Interfédé 6

L'offre de formation à destination des travailleurs des CISP 8

>>> Le catalogue de formation 8

CONNAISSANCE DU SECTEUR 8

Le secteur de l'ISP : contours, enjeux et perspectives 8
Le statut du stagiaire en regard du droit du travail et de la sécurité sociale 9
CISP Quesako ? 10
Statut des étrangers : quelles histoires derrières les papiers qu'ils nous présentent ? 11
Les partenaires du secteur des CISP et leurs enjeux 12
Représenter la plateforme : oui, mais comment ? 12

FORMATIONS SOCIOPEDAGOGIQUES 13

Accompagner les stages : qui, quoi, où, comment et pourquoi ? 13
Préjugés, stéréotypes, différence, laïcité, neutralité et nous... et nous... et nous ! 14
Accompagner les stagiaires à développer leur pouvoir d'agir . . 15
Dis-moi comment tu apprends ? 16
« Je m'aime, un peu, beaucoup... pas du tout ! » 17
Le récit de vie comme outil de formation : initiation 18
Chouette, des stagiaires manifestent des résistances ! 19
L'évaluation des acquis de formation pour construire des filières et des passerelles 20
Communiquer son offre de formation aux publics cibles 21
Pour une autre écoute avec la Théorie du choix 22
Mon métier : formatrice, formateur en ISP 23
Comment préparer l'après-formation et le suivi post-formation 24
Groupe de travail « accompagnement psychosocial » 25
L'orientation en ISP : pratiques et outils pour un processus d'orientation de qualité dans les CISP 25

FORMATIONS TECHNIQUES 26

Brevet « sécurité de base » - VCA 26
Les métiers de la construction 27
Les métiers de l'industrie agroalimentaire et de la cuisine de collectivité 28
Les « métiers de bouche » 29
Les métiers de l'Horeca durable 29
Les métiers de l'industrie graphique 30
Les métiers du tourisme 30
Les métiers des secteurs verts 31
Les métiers de l'accueil de l'enfance et de l'animation 32
D'autres formations à la demande 33

FORMATIONS en Gestion et en gestion des RH 34

Avec la CESSoC 34
Avec l'UNIPSO 34
Avec la FESEFA 35

>>> Les formations sur mesure 36

Groupes de travail sectoriels 36
Formation en entreprise : accompagnement à la construction du projet 36

Les ressources 37

>>> Les productions / Les outils 37

>>> Evénements 38

>>> Soutenir la formation continuée 39

Les infos pratiques 41

Comment s'inscrire 41
Plan d'accès 42
Adresses utiles 43

Le numéro 74 sortira en décembre 2015

Son thème : Impacts des nouvelles politiques de l'emploi et de la formation sur les publics en ISP et les centres CISP
Contact : Véronique KINET 081/74.32.00
E-mail : secretariat@interfede.be

EDITORIAL

La rentrée est peut-être un moment propice pour questionner nos pratiques professionnelles et prendre des initiatives pour les renforcer !

Tout au long de l'année, nos attentions sont tournées vers les stagiaires que nous accompagnons. Et, en matière de pédagogie, andragogie ou tout autre appellation définissant notre approche de l'accompagnement, se rappeler que pour nous aussi, formateurs, encadrants psychosociaux, agents administratifs ou encore directeurs, notre professionnalisme passe par la formation continuée n'est pas inutile.

La formation continuée, cette forme de formation qui permet de conforter et d'acquérir de nouvelles compétences, d'adapter ou de découvrir de nouvelles techniques et méthodes, nous permet de bénéficier d'outils performants et de lieux et d'espace de prise de distance et de ressourcements professionnels.

Cette formation que nous préconisons et qui est le leitmotiv de notre action avec les demandeurs d'emploi, nous ne devons pas la mettre de côté ou faire comme si elle n'existait pas pour nous-mêmes, travailleurs du secteur des EFT-OISP (futurs CISP).

En cela, l'offre de formation de l'Interfédération a des atouts particuliers : elle est construite par, pour ou avec les travailleurs de notre secteur afin que le programme concocté permette à chacun d'y trouver des ressources. Elle favorise les échanges entre pairs soutenant, au quotidien, la qualité de l'accompagnement et la prise de distance. Elle est modulable et peut être décentrée en sous-région ou dans les centres.

Oh oui, parfois, pris dans la spirale infernale du quotidien, faire le choix de prendre le temps de se poser pour prendre connaissance de ce qui se fait ailleurs, peut être difficile et lourd car il y a toujours bien une bonne raison qui pourrait nous pousser à dire « qu'on n'a pas le temps », « qu'on n'y apprend rien », « qu'on sait déjà »...

... Et pourtant, le taux de satisfaction est ô combien impressionnant au sortir d'une formation continuée, les « ah ! que ça m'a fait du bien de me poser », les « qu'est-ce que c'était bien de croiser des personnes d'autres centres et voir qu'on n'est pas tout seul », et les « ça m'a parlé et j'ai pu croiser ou appliquer ce que j'ai appris dans mon travail » ne peuvent que renforcer notre décision d'aller chercher ce qui chaque jour nous permet de grandir dans notre parcours professionnel.

Pour les employeurs du secteur, au-delà de l'obligation légale de réserver 4h de formation annuelle à chaque travailleur, l'importance de la formation continuée se mesure par l'efficience de l'équipe, l'augmentation de sa cohérence mais aussi de sa cohésion.

Par ailleurs, les contraintes budgétaires peuvent elles aussi être réduites grâce au coût ultra démocratique de l'offre de formation de l'Interfédé[1], à la possibilité toujours existante d'imaginer des plans de formations continuées ou des formations ponctuelles qui peuvent bénéficier d'un soutien financier du Fonds 4S mais aussi d'une subvention dans le cadre des accords du non-marchand.

Non, décidément, rien ne doit nous retenir de nous investir dans la formation continuée et particulièrement celle mise en place par l'Interfédé dont ce numéro de rentrée de l'ESSOR vous présente le contenu.

Bonne formation pour un secteur toujours à la pointe d'un accompagnement alternatif émancipateur des demandeurs d'emploi mais aussi des travailleurs que nous sommes !

Ann PAQUET,
Présidente de l'Interfédé

1 Grâce à un financement de la Wallonie et du FSE.

Le fil de la formation est donc rouge !

L'an dernier dans l'introduction de la brochure de formation, nous vous souhaitions d'être funambule et de vous lancer sur le fil de la formation... et vous l'avez fait ! Certains se sont élancés pleins de curiosité et de questionnements dans un parcours dans lequel ils ont donné d'eux-mêmes et sont souvent sortis avec de nouvelles idées plein la tête! D'autres ont d'abord posé le pied sur le fil parfois un peu inquiets et ont découvert le secteur dans tous ses débats. D'autres encore se sont engagés dans de véritables cordées aventureuses pour définir les contours des métiers auxquels les centres forment, définir notre vision du processus d'orientation ou établir des liens entre compétences métier et savoirs de base. D'autres encore ont retissé l'histoire de leur parcours de formation en lien avec de nouvelles compétences acquises. D'autres, d'autres, d'autres...

Une évidence est apparue au fil de chacune des expériences/activités de formation : le besoin de chaque groupe de coconstruire et de rassembler des idées qui fassent sens pour tous et toutes, et nous relient à une identité commune, dire aussi qui nous sommes et comment nous travaillons. C'en est donc aussi tout naturellement devenu le **fil rouge** de nos actions de formation pour cette nouvelle année.

Les référentiels en question

L'assemblée sectorielle constituera le premier point d'accroche de ce fil rouge. D'une part parce qu'elle permettra d'entremêler nos différentes pratiques en matière d'utilisation des référentiels, sur la manière de travailler les compétences transversales et les savoirs de base, le processus d'orientation, l'évaluation, la reconnaissance et la sécurisation des parcours et bien d'autres thématiques encore… D'autre part, nous nous positionnerons en tant que secteur sur la manière dont nous nous approprions la démarche référentielle et nous nous interrogerons sur la possibilité de certification des formations organisées par les CISP.

La question de l'usage des référentiels n'est pas neuve puisque pour construire leur offre de formation, particulièrement dans les filières métiers, de nombreux centres s'appuient déjà sur des référentiels multiples et variés, développés notamment par la Promotion sociale, la CCPQ[1], le SFMQ[2] ou par l'Interfédé. Les référentiels de l'Interfédé ont été écrits à plusieurs mains par des formateurs et directeurs du secteur et renforcent eux aussi notre fil rouge.

La même dynamique a prévalu pour les métiers du secteur et les référentiels du formateur classe 1 et classe 2 en CISP ont été produits selon la même méthodologie. D'autres métiers pourraient être travaillés à l'avenir.

1 La Commission communautaire des professions et des qualifications

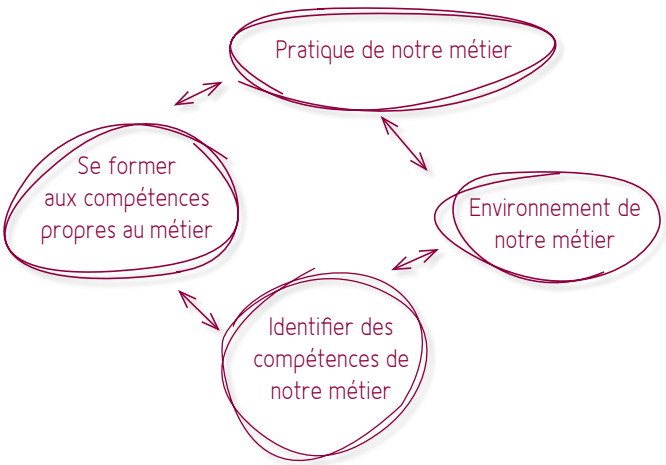
2 Le Service francophone des métiers et des qualifications.

Entre référentiel et formation, un questionnement mutuel

Un premier lien entre le référentiel métier/compétence du formateur en CISP et le programme de formation a été réalisé pour le module « Mon métier : formatrice, formateur en CISP ». Le croisement du programme et du référentiel du formateur en CISP a validé ce dernier et permis d'identifier les compétences mises au travail dans le cadre de cette formation.

Un pas supplémentaire a été franchi avec la mise en place en 2014-2015 d'un dispositif d'évaluation des compétences acquises par les participants à travers ce module. C'est à partir d'une question fil rouge que ces derniers ont réalisé ce travail. Ce fut une belle expérience riche d'enseignements pour construire avec les participants un dispositif d'évaluation qui colle avec nos principes et nos options pédagogiques.

Cette année, nous avons choisi d'établir des liens entre chaque formation organisée par l'Interfédé et les référentiels du formateur en CISP afin d'une part de vérifier quelles compétences sont travaillées dans les modules et d'autre pour renforcer la cohérence entre nos actions de formations. Un fil rouge qui permet de boucler la boucle…



Les nouveautés du programme 2015-2016 en 2 minutes

Une offre de formation toujours en mouvement

Les nouvelles actions de ce programme 2015-2016 s'articulent autour de ce fil rouge en proposant des activités/modules qui concernent :

- **notre compréhension de l'environnement** avec outre le module *Secteur de l'ISP : contours, enjeux et perspectives* ; une formation/découverte des partenaires du secteur CISP et de leurs enjeux destinée entre autres aux travailleurs occupant ou désirant occuper un mandat dans une instance sous-régionale ;
- **la découverte de pratiques pédagogiques et d'outils** via les matinées de la formation. La première d'entre elles se déroulera le **23 octobre** prochain. Celle-ci permettra aux coordinations et directions de mesurer en quoi la Gestion mentale est pertinente pour travailler avec les stagiaires ;
- **l'élargissement de la palette des ressources professionnelles** soutenir le pouvoir d'agir des stagiaires, pratiquer une autre écoute via la Théorie du choix ou se former à représenter la plateforme sous régionale en tant que mandataire grâce au module *Représenter la plateforme : oui, mais comment ?*
- **le soutien au parcours des stagiaires** à travers un module concernant l'accompagnement des stages en entreprise et un autre sur la compréhension des parcours, cartes et documents présentés par les personnes étrangères. Nous vous proposons aussi de réfléchir ensemble à comment préparer l'après-formation et le suivi post-formation et à partager vos pratiques et outils pour un processus d'orientation de qualité dans les CISP.

Evidemment, des modules sont reconduits d'années en années. Ils évoluent en tenant compte de nouvelles questions à dénouer. C'est le cas du module concernant la diversité et les représentations de la différence liées à la thématique de la neutralité en formation. C'est aussi le cas du groupe de travail sur la question de « l'accompagnement psychosocial » des stagiaires.

Les formes d'intervention quant à elles restent toujours aussi variées : des modules à la carte, des formations sur mesure, des groupes de travail sectoriels… Si l'agenda des rendez-vous formatifs est déjà largement défini, surveillez toutefois votre boîte aux lettres électronique, des informations vous parviendront tout au long de l'année sur l'actualité des modules et groupes de travail.

Alors, partez à la découverte du fil rouge et voyez la manière dont celui-ci s'accroche, se lie et se relie à nos/vos différentes activités. Le premier nœud d'arrêt sur le fil sera l'assemblée sectorielle du **23 septembre** prochain ! Un chemin que nous allons parcourir avec vous.

Au plaisir de vous y retrouver et de dénouer des questions ensemble !

L'équipe de la coordination pédagogique,
qui s'est agrandie depuis le 1er juillet avec l'arrivée d'Anaïs

Anaïs MATHIEU,
assistante à la coordination pédagogique
Marina MIRKES,
coordinatrice pédagogique
et Raphaël CLAUS,
adjoint à la coordination pédagogique

Calendrier des activités de formation de l'Interfédé

Titre	Page	Septembre	Octobre	Novembre
CONNAISSANCE DU SECTEUR				
Secteur 2015	8		29	12 et 30
Secteur 2016	8			
Stagiaire	9			
Accueil	10			
Etrangers	11			
FORMATIONS SOCIOPÉDAGOGIQUES				
Stage	13		22	
Diversité	14		26	13 et 23
Agir	15			17
Gestion mentale/Initiation	16			
Estime de soi	17			
Récit de vie	18			
Résistances	19			
Evaluation, filières et passerelles	20			
Communication	21			
Formateurs	23		30	19
FORMATIONS TECHNIQUES				
VCA	26			
EVÈNEMENTS				
Assemblée sectorielle 2015 – Ciel mes référentiels !	38	23		
1ère Matinée de la formation : Vous avez dit Gestion mentale ?	38		23	

D'autres actions de formation vous seront bientôt proposées :

- Les partenaires des CISP et leurs enjeux – p 12
- Représenter la plateforme : oui, mais comment ? – p 12
- Comment préparer l'après-formation et le suivi post-formation ? - Groupe de travail – p 24
- Groupe de travail « accompagnement psychosocial » – p 25
- L'orientation en ISP : pratiques et outils pour un processus d'orientation de qualité dans les CISP – p 25
- La Théorie du choix – p 22

Calendrier 2015-2016

Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
11				12 et 26	10 et 24	
8 et 15			25			
1er et 14	19	2 et 16	1er et 22			
		18	4 et 18			
		19	3 et 24			
				18 et 19	2	
					3 et 17	7 et 21
					31	2 et 20
10	14	4 et 25	17	14 et 28	26	16
	19, 28 et 29					

Offre de formation à destination des travailleurs des CISP

Le catalogue de formation

Secteur

À partir du 29 octobre 2015
À partir du 12 avril 2016

Le secteur de l'ISP : contours, enjeux et perspectives

Pour qui ?

Tous travailleurs et travailleuses ayant une expérience d'**au moins 6 mois** dans le secteur.

Questions à dénouer

- C'est quoi ce secteur des CISP ? D'où vient-il et pourquoi ?
- Quelles sont ses missions et ses enjeux ?
- Quel est son cadre légal et ce qui a changé avec le nouveau décret ?
- Quel regard critique sur l'évolution du secteur en lien avec la question sociale qu'est l'exclusion et avec quels impacts pour nos publics ?
- Comment continuer à être acteur de la lutte contre l'exclusion sociale et économique dans un contexte d'activation des travailleurs sans emploi ?
- Quels points de repère et des balises pour l'ISP de demain ?
- Et moi dans tout ça ? Comment je me situe à tous les niveaux (le secteur, le paysage de la formation et de l'ISP et celui plus large de la lutte contre l'exclusion) ?

Quoi ?

Boucler la boucle à travers six regards :

- **Tour d'horizon du secteur :** cartographie, organigramme, contexte et enjeux actuels, nouveau décret CISP, nouvelles orientations.
- **L'ISP dans le contexte historique, politique et économique** wallon et européen en lien avec les questions de l'exclusion et du travail social : proposition de grilles d'analyse pour une réflexion sur le positionnement professionnel.
- **Approche critique des dispositifs** mis en place par les politiques sociales, de l'emploi et les politiques économiques actuelles : enjeux et conséquences du nouveau décret sur l'accompagnement individualisé.
- **Le public des CISP :** regard sur les réalités et les conditions des personnes en formation.
- **Traduction des politiques européennes de la formation tout au long de la vie** dans les politiques de formation professionnelle : Europe 2020, Consortium de la validation des compétences, Service francophone des métiers et des qualifications, Cadre francophone des certifications... ou toute autre thématique précisée avec le groupe.
- **Faire de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion dans un tel contexte,** « que faire pour bien faire » ? Interroger les finalités du secteur et les différentes façons de construire un projet d'insertion socioprofessionnelle aujourd'hui.

Finalement la boucle est loin d'être bouclée !

Comment ?

La formation s'appuie sur l'expérience et les connaissances des participants et alterne des échanges entre participants, des apports théoriques, des moments de réflexion personnelle et collective.

En pratique

À Namur (Interfédé) :

- Les 29 octobre, 12 et 30 novembre et 11 décembre 2015
- Les 12 et 26 avril, 10 et 24 mai 2016

Formateurs : Philippe PIERSON (Cefoc) et Hugues DE BOLSTER (Aleap)

Maximum 12 participants

Paf : 40 €

À partir du 8 décembre 2015

Stagiaire

Le statut du stagiaire en regard du droit du travail et de la sécurité sociale

Pour qui ?

Les travailleurs et travailleuses des CISP qui s'occupent de l'accueil, du suivi des stagiaires pendant la formation et de leur accompagnement à la sortie du centre (dossier administratif, entrée en formation, conventions...) et **ayant une connaissance de base du secteur et du nouveau décret CISP**[2].

Questions à dénouer

- Quelles connaissances développer sur les plans administratifs et juridiques en matière d'accès à la formation des différents stagiaires en formation en CISP à l'entrée et tout au long du parcours de formation ?
- Quels sont les enjeux du décret CISP et de ses arrêtés d'application : condition d'accès des publics cibles, différence avec l'ancien décret, etc ?
- Comment établir des liens clairs entre les pratiques administratives et juridiques, et leurs implications sociales et pédagogiques pour le centre CISP en termes de statut social pour les stagiaires ?

Quoi ?

Les contenus suivants seront abordés :

- les statuts des stagiaires à l'entrée : bénéficiaire du revenu d'intégration, demandeur d'emploi, chômeur complet indemnisé, sans ressource, en invalidité, handicapé, personne étrangère hors Union européenne... ;
- les documents administratifs nécessaires à l'entrée et en cours de formation, les démarches requises en interne et en externe ;
- la concordance entre les années d'études et le niveau de diplôme (CE2D ou CESS). Quelles sont les équivalences possibles ?
- les statuts des stagiaires présents en formation, selon les critères d'éligibilité des décrets (décrets concernant l'accompagnement individualisé, nouveau décret CISP...) ;
- les aides à l'emploi potentielles après le passage en CISP.

Comment ?

La méthode pédagogique s'appuiera sur l'expérience professionnelle des participants et des formateurs. Elle articulera étude de cas, lien avec la pratique, réflexion collective et individuelle et éléments théoriques basés sur les dispositions légales.

En pratique

À Namur : les 8 et 15 décembre 2015

Formateurs: Marie-Paule DELLISSE et Hugues DE BOLSTER (Aleap)

Maximum 15 participants

Paf : 20 €

2 Notamment via le module Le secteur de l'ISP : contours, enjeux et perspectives. Plus d'info en page 8.

Le 25 mars 2016

Accueil

CISP QUESAKO ?

Pour qui ?

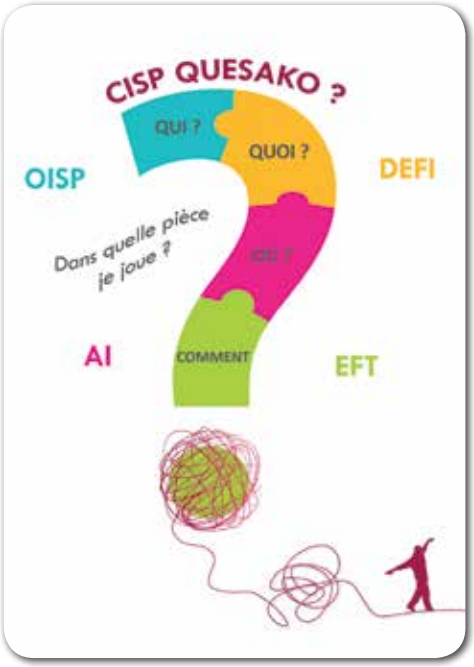
Les travailleurs et travailleuses nouvellement engagés dans le secteur (moins d'un an).

Pourquoi ?

- CISP, EFT, OISP, filière DEFI, accompagnement individualisé, agrément, CEFO, fédération, plateforme... Comment s'y retrouver dans les abréviations, les structures, les partenaires et un contexte sociopolitique pas toujours très limpide ?
- Découvrir la diversité et la richesse du secteur des CISP, ses acteurs, ses valeurs et ses enjeux de manière conviviale, histoire de savoir dans quelle pièce vous jouez !
- Vivre une journée de rencontre entre collègues du secteur et échanger à propos de la formation continuée des travailleurs.

Quoi ?

À partir de votre expérience comme travailleur dans un CISP, des productions culturelles réalisées par des stagiaires et des travailleurs, des témoignages, des documents... nous vous proposons **une visite guidée du secteur**: un brin d'histoire, les principaux acteurs, les spécificités pédagogiques, l'attention au public, les principaux enjeux et les possibilités de formation continue des travailleurs.



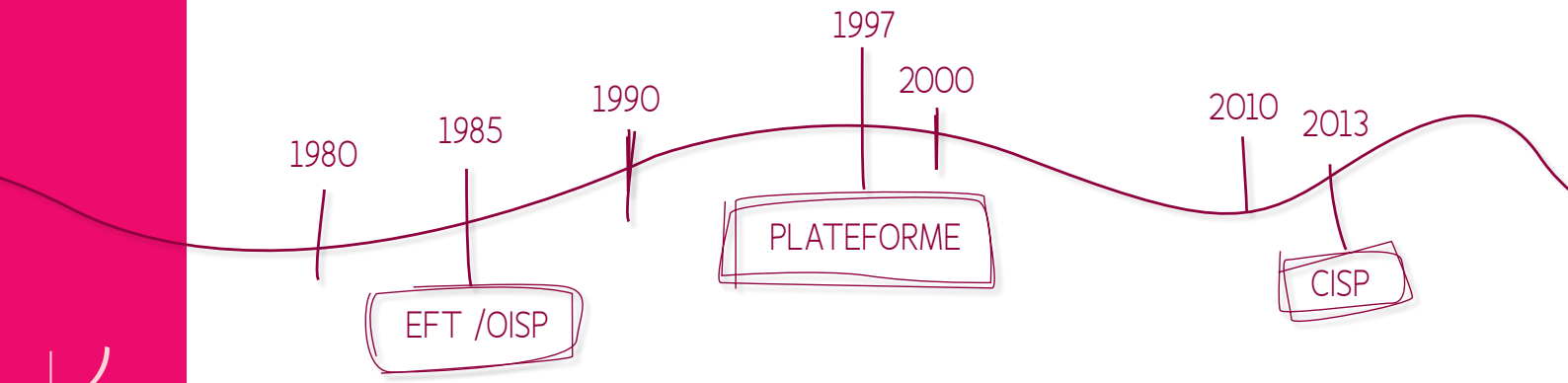
En pratique

À Namur (Interfédé) : le 25 mars 2016

La journée sera animée par une équipe plurielle coordonnée par Marina MIRKES et Raphaël CLAUS (coordination pédagogique de l'Interfédé).

Tous les nouveaux travailleurs du secteur sont les bienvenus, seuls ou à plusieurs.

Paf : 10 €



Le 20 mai 2016

Étrangers

Statut des étrangers :

Quelles histoires derrière les papiers qu'ils nous présentent ?

Pour qui ?

Tous les travailleurs et les travailleuses qui sont en charge de l'accueil et du suivi des stagiaires.

Questions à dénouer

- Quelles sont les possibilités d'accès au territoire et les divers droits au séjour qui existent en Belgique ?
- Que signifient les documents présentés par les personnes étrangères lors de l'accueil dans le centre ? À quels droits sociaux et quels statuts ces documents correspondent (accès au marché du travail, accès à la formation, accès à l'aide sociale...).
- Quels outils pour interpréter ces documents et orienter les personnes étrangères vers les services compétents, en fonction de leur demande ?
- A quelles difficultés sont confrontées une partie des personnes étrangères ? Comment mieux appréhender les réalités de l'intégration des personnes étrangères au travers de leurs parcours ?
- Quelles histoires derrière les papiers ? Ce qui amène les migrants en Belgique et dans les centres CISP, l'impact des réseaux sociaux et des choix individuels dans leur projet d'insertion.
- Comment décoder la complexité du phénomène migratoire et découvrir les causes structurelles des migrations ?

Quoi ?

Les aspects suivants seront abordés :

- identification des différents « statuts » de la personne (réfugié, étudiant, régularisé...) ;
- accès des personnes étrangères au marché du travail et à la formation (documents, statut, risques) ;
- éclaircissement sur les différents documents : carte d'identité pour étrangers, certificats et annexes diverses ;
- motivations au départ, voyage et projets migratoires, la dimension identitaire des migrants ;
- rôle du statut et du travail dans la réussite du projet et la problématique du permis de travail ;
- comprendre l'impact des enjeux politiques générés par les phénomènes migratoires.

Comment ?

La méthode utilisée par les intervenants sera basée sur la construction commune du savoir autour du dialogue, appuyée par des techniques ludiques, des échanges, des projections Power Point, des temps d'exposés et de mises en commun, le tout en lien avec les finalités poursuivies par les CISP.

Un support de formation reprenant les termes, les acteurs ainsi que des adresses utiles concernant le droit des étrangers sera mis à disposition des participants.

En pratique

À Namur (Interfédé) : le 20/05/2016

Formateurs : 2 intervenants provenant du Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL) et du Centre d'action interculturelle de Namur (CAI)

Maximum 15 participants

Paf : 10 €

Partenaires

Les partenaires du secteur des CISP et leurs enjeux

Pour qui ?

Tout travailleur ou travailleuse du secteur occupant ou désirant occuper un mandat dans une instance sous-régionale (plateforme, bassins de vie, comités d'accompagnement sous régionale...) ayant une connaissance de base du secteur et du nouveau décret CISP[3].

Pourquoi ?

Permettre aux participants de développer une méthode pour se situer dans le paysage de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle wallon.

Quoi ?

- Identifier le paysage wallon et sous-régional de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle à partir des expériences propres des participants (en ce compris celles de/s formateur/s).
- Identifier les acteurs, enjeux et stratégies des acteurs dans le cadre de l'accompagnement individualisé de manière générale et dans des projets spécifiques que les plateformes mènent sur le terrain de manière particulière.
- Développer une vision systémique des relations entre les acteurs.

Représentant

Être représentant : oui, mais comment ?

Pour qui ?

Pour toute personne qui exerce un mandat, qui représente le secteur dans une instance interne ou externe au secteur (plateforme, bassin de vie, plan de cohésion sociale...).

Questions à dénouer

- Comment construire un positionnement en réunion interne ?
- Comment exprimer un positionnement et négocier en réunion d'instance ?
- Comment mesurer les enjeux d'un projet présenté en réunion d'instances et ceux relevant de la participation à ce projet ?
- Comment identifier les enjeux des partenaires et les coûts/bénéfices communs ?
- Comment rendre compte des débats et décisions des réunions d'instances ?

Les modalités pratiques de ces deux modules seront communiquées via le site internet de l'Interfédé.

3 Ces thèmes font l'objet du module Le secteur de l'ISP : contours, enjeux et perspectives. Plus d'info en page 8.

Stage

Accompagner les stages : qui, quoi, où, comment et pourquoi ?

Pour qui ?

Les formateurs en CISP ou toute personne chargée d'accompagner les stagiaires dans le processus des stages en entreprise.

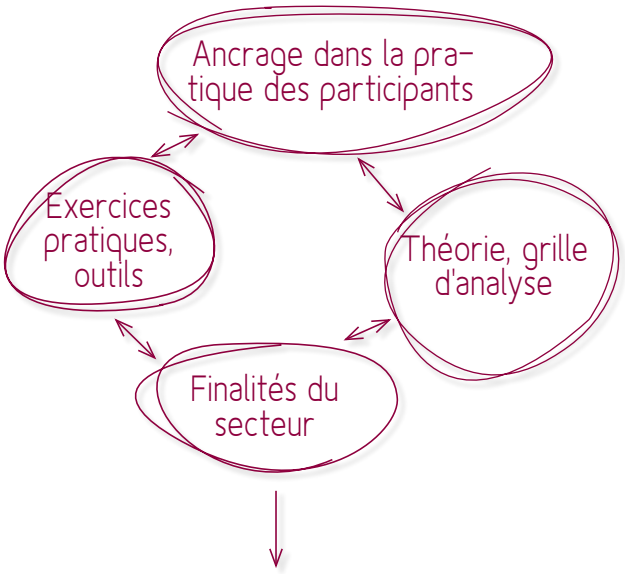
Questions à dénouer

- Que dit le décret au sujet des stages ? Quels sont les différents types de stages ?
- Quel est le sens du stage pour le stagiaire ? Comment préparer le stage avec lui ?
- Comment planifier et mettre en œuvre des stages dans son CISP tout en tenant compte du projet des stagiaires, du projet pédagogique du centre, des objectifs pédagogiques et des caractéristiques du lieu de stage ?
- Quel est le rôle de chacun dans ce processus (stagiaire, intervenant pédagogique, tuteur, maître de stage) et dans la réalisation et l'évaluation du stage ?

Quoi ?

- La notion de stage : les dispositions légales du secteur, les différents types de stages.
- Quels seront les objectifs pédagogiques du stage, les compétences à travailler et les critères d'évaluation ?
- Qui sont les acteurs en présence et quels seront leurs rôles et attentes tout au long du stage ?
- Les différentes étapes du processus de mise en stage (préparation, accompagnement et évaluation) ; relation aux entreprises partenaires, définition des objectifs et critères d'évaluation, le rôle de chacun...
- La convention de stage : quelles balises pour qu'elle soit suffisamment sécurisante pour tous ? Comment définir le rôle de chacun et où se situe-t-il dans la réalisation des objectifs pédagogiques ? Quels éléments importants y mettre ?
- Effectuer le suivi administratif du stage.
- Le suivi avant, pendant, après : qui fait quoi, quand, comment ? Quelles articulations avec la formation se déroulant au centre de formation ? Quand planifier le stage ?
- Comment préparer la fin du stage (évaluation, retour en formation) ?

Comment ?



En pratique

À Namur (Interfédé) : le 22 octobre 2015

Formatrice : Annick GOGUILLON (Forma)

Maximum 12 participants

Paf : 10 €

A partir du 26 octobre 2015

Diversité

Préjugés, stéréotypes, différence, laïcité, neutralité et nous... et nous... et nous !

Pour qui ?

Tous les travailleurs et travailleuses du secteur.

Questions à dénouer

- Comment reconnaître les préjugés et stéréotypes et comprendre leur fonctionnement et leur rôle dans la vie quotidienne et dans sa pratique professionnelle ?
- Comment déconstruire les stéréotypes et les préjugés chez soi et chez les autres et y faire face ?
- Quelles questions/situations concrètes sont liées à l'interculturalité et à la laïcité au sens large du terme ? Comment les aborder avec les stagiaires ? Comment les aborder dans les pratiques des travailleurs et des équipes ?
- Quelles pistes pour alimenter le cadre de mon institution ?

Quoi ?

- Aborder et clarifier des notions telles que culture, identité, différence, cadre de référence, tolérance, laïcité, neutralité...
- S'appuyer sur des outils d'analyse pour mettre au travail et reconnaître ses propres représentations dans la relation professionnelle.
- Identifier des pistes concrètes pour réagir aux préjugés et aux comportements discriminatoires que l'on a soi-même ou qui sont adoptés par les autres.
- Analyser ensemble la manière de concilier les principes de laïcité et de neutralité avec les diverses revendications des stagiaires relatives à leurs identités genrées, politiques, sociales, religieuses... ? Que dit la loi ? Qu'en est-il de nos pratiques ?
- Ce qui pose question dans notre secteur : absence de législation sur les signes convictionnels, distinctions et débats entre secteurs publics et secteur privé, entre employés et bénéficiaires.
- Comment le Règlement d'ordre intérieur peut être un outil pour établir des positions explicites et légales relatives aux appartenances culturelles et à leur manifestation dans un CISP ?

Comment ?

Le module de formation articulera l'expérience professionnelle des participants, activités collectives soutenues par des apports théoriques, l'analyse de situations amenées par les participants et études de cas en sous-groupes, batailles d'arguments, jeux de rôles, réalisations créatives... le tout à la sauce ISP bien entendu !

En pratique

À Namur (Interfédé) : les 26 octobre, 13 et 23 novembre 2015

Formatrice : Céline LAMBEAU et Suzon VANWUYTSWINKEL (Caips)

Maximum 15 participants

Paf : 30 €

A partir du 17 novembre 2015

Agir

Accompagner les stagiaires à développer leur pouvoir d'agir

Pour qui ?

Toute personne accompagnant les stagiaires dans son processus de formation.

Questions à dénouer

- Qu'est-ce qu'accompagner ? Quels sont les types de postures professionnelles possibles ? Avantages et inconvénients ?
- Comment créer les conditions pour que les stagiaires qui rencontrent des situations vécues comme difficiles et/ou injustes puissent agir individuellement et collectivement sur ce qui leur semble important ?
- Comment favoriser la participation et la mise en projet des stagiaires ?
- Comment transférer les acquis de la formation dans sa pratique ?

Quoi ?

- L'insertion des personnes, un phénomène complexe.
- Clarifier ce que recouvre le « pouvoir d'agir » et la « position d'acteur » des stagiaires.
- Clarifier la posture professionnelle adéquate et les conditions pédagogiques et organisationnelles pertinentes pour mettre en œuvre d'une démarche favorisant le pouvoir d'agir des stagiaires.
- Favoriser des pratiques d'accompagnement dans lesquelles la personne est une experte de sa situation et est actrice des changements qui la concernent.
- Partager des outils, expérimenter des démarches et identifier les conditions de transfert vers la pratique professionnelle de chaque participant.

Comment ?

La méthodologie utilisée (expérimentation) suppose **une implication des participants qui seront invités à vivre la démarche pour eux-mêmes** et à en dégager des principes porteurs pour leur pratique professionnelle.

Le module de formation s'appuiera sur l'ancrage professionnel des participants. Il articule de la pratique et de la théorie, des outils et des grilles d'analyse et fait un lien avec les finalités poursuivies par l'action d'insertion socioprofessionnelle du secteur. Il permet d'identifier des pistes nouvelles d'action et d'intervention des travailleurs et des équipes.

En pratique

À Namur (Interfédé) : les 17 novembre, 1er et 14 décembre 2015

Formatrice : Fabienne DEFERT

Maximum 15 participants

Paf : 30 €

À partir du 19 janvier 2016

Gestion mentale/Initiation

Dis-moi comment tu apprends ?

Pour qui ?

Les formateurs et formatrices des CISP ou toute personne ayant une fonction pédagogique dans l'institution intéressée de s'initier à la Gestion mentale.

Questions à dénouer

- Comment prendre connaissance des principes de base de la Gestion mentale et de ses implications dans sa pratique professionnelle à partir de l'analyse de son propre mode de fonctionnement dans l'apprentissage et de ses expériences au quotidien avec les stagiaires ?
- Comment utiliser la Gestion mentale dans ses pratiques pédagogiques ?
- Quels outils et pratiques sont utilisés dans le secteur ?

Quoi ?

- Approche des principes de la Gestion mentale et de ses spécificités.
- Apprendre à décoder les processus à l'œuvre au cours d'un apprentissage et à identifier les conditions qui facilitent l'apprentissage.
- Identifier ses propres habitudes mentales et mesurer leur implication.
- S'entraîner à appliquer des concepts (évocation et projet), outils et techniques clés ; gestes d'attention, mémorisation, compréhension, réflexion et imagination ; décodage des processus en œuvre durant un apprentissage, repérage des conditions qui facilitent l'apprentissage.
- Organiser des séquences pédagogiques en utilisant les atouts de la Gestion mentale.
- Confronter les pratiques professionnelles que les participants ont avec les stagiaires : les concepts plus spécifiquement pertinents en ISP, les situations vécues, les avantages et les limites (réelles ou pouvant être dépassées).
- Identifier ses lacunes et les pistes d'améliorations possibles afin de formuler des objectifs pour sa pratique professionnelle.

La Gestion mentale

Chacun d'entre nous utilise des canaux de perception et des types d'évocations qui lui sont propres. Au-delà des outils proposés, la Gestion mentale représente un véritable courant de pensée de l'apprentissage permettant de travailler les habitudes mentales de chaque acteur (formateurs et stagiaires) et de mettre en œuvre des stratégies permettant une meilleure autonomie, un élargissement des compétences liées à l'apprentissage et une meilleure connaissance de soi et de ses habitudes.

Comment ?

Auto-observation et décryptage de situations vécues par les participants avec des stagiaires en situation d'apprentissages, partages d'expériences, expérimentations, mises en situation, retours sur la mise en pratique et confrontations autour des outils utilisés par les participants.

En pratique

À Namur (Interfédé) : les 19 janvier, 2 février, 16 février, 1er et 22 mars 2016

Formatrice : Sophie ACQUISTO (Cesep)

Maximum 12 participants

Paf : 50 €

Venez découvrir les atouts de la Gestion mentale pour vous ou votre équipe lors d'une matinée **le 23 octobre 2015** à l'Interfédé. Plus d'info sur le programme de cette activité dans votre boîte mail et sur www.interfede.be

A partir du 18 février 2016

Estime de soi

« Je m'aime, un peu, beaucoup… pas du tout ! »

Pour qui ?

Formatrices et formateurs en CISP ou toute personne chargée d'accompagner les stagiaires dans leur parcours de formation qui souhaitent développer des démarches permettant de renforcer l'estime de soi et prêtes à s'impliquer dans la formation.

Questions à dénouer

- Qu'est-ce que l'estime de soi ? Que recouvre-t-elle dans le rapport à soi, aux autres et à l'action ? Quelles sont ses composantes ?
- Quelle pertinence de travailler l'estime de soi dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle et quels sont les points d'attention et balises nécessaires pour le faire dans le respect de chacun ?
- Quels outils, exercices et approches à développer pour renforcer l'estime de soi ? Quels en sont les atouts et les limites ?
- Comment remplir sa « boîte à outils » ?

Quoi ?

Les 3 journées de formation permettront d'aborder différentes thématiques.

- Qu'est-ce que l'estime de soi et quels sont ses « ingrédients » ? Comment la positionner par rapport à la confiance en soi et l'affirmation de soi ?
- Comment se construit l'estime de soi ? Qu'est-ce qui la soutient ou la perturbe ? Que permet l'estime de soi ? Comment apprécier son « niveau » d'estime de soi ?
- Qu'en est-il de nos valeurs ? Comment être et agir en cohérence avec celles-ci ?
- Des pistes pour travailler l'estime de soi : le rapport au corps ; acceptation de l'échec et oser agir ; l'attitude positive et l'estime de soi… ;
- Que mobilise chez la personne, chez le formateur ou la formatrice un travail sur l'estime de soi ? Quelles sont les conditions pour que ce travail soit respectueux de chacun ? Quelles balises mettre au niveau de la personne, du groupe, de l'institution ?

Comment ?

A partir de l'expérience propre des participants autour de l'estime de soi, les formatrices aborderont les différents éléments de la formation. Elles s'appuieront également sur des exercices pratiques, des constructions d'outils pédagogiques, des analyses de cas, des apports conceptuels pour affiner la réflexion. Emotions, recul critique et créativité seront mobilisés.

En pratique

À Namur (Interfédé), les 18 février, 4 et 18 mars 2016

Formatrices : Sophie CARLIER et Patricia FYON (AID Brabant wallon)

Maximum 15 participants

Paf : 30 €

je n'ai jamais eu de chance

je suis nul(le)

je suis bon(ne) à rien

mes enfants sont fiers de moi

depuis que j'ai commencé la formation, je me sens valorisé(e)

A partir du 19 février 2016

Récit de vie

Le récit de vie comme outil de formation : initiation

Pour qui ?

Formatrices et formateurs en EFT et OISP, ou toute personne chargée d'accompagner les stagiaires dans leur parcours de formation, et qui souhaite expérimenter, **à partir de sa propre histoire**, des outils de la méthodologie des récits de vie dans une démarche de « recherche formation ».

Un groupe de formation en récit de vie se construit autour d'un **thème** qui rejoint un champ d'expérience partagé par les participants.

Le thème de ce module est **« mon parcours de formation et mon parcours de vie professionnelle »**. Il a été choisi en raison de son lien avec la question de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle des stagiaires.

Questions à dénouer

- Quels sont les supports de la méthodologie des récits de vie ?
- Comment situer la démarche proposée dans la diversité des pratiques de récit de vie et dans le contexte social actuel où les identités sont malmenées ?
- Finalement, est-ce pertinent d'utiliser cette méthodologie et si oui comment l'utiliser dans ma pratique et à quelles conditions ?

Quoi ?

- Cette formation repose **sur l'implication personnelle de chaque participant.** Dès le démarrage, un contrat est passé avec les participants (confidentialité, parler en « je », non-jugement...).
- Chaque participant est invité à parler de son parcours de formation et de son parcours de vie professionnelle au départ des supports de la méthodologie des récits de vie en formation (arbre généalogique, ligne de vie...). Tout cela se fait progressivement et dans un esprit bienveillant. Le partage en groupe favorise la confrontation des points de vue.
- Le travail d'élaboration permet de s'interroger tant sur l'approche des récits de vie dans la construction des identités que sur l'évolution de la place du travail dans notre société. Il permet en outre de porter un regard critique sur les politiques d'activation et de mise à l'emploi et sur les dispositifs qui en découlent.

Le récit de vie

Le récit de vie en formation est une démarche mobilisatrice qui requiert une implication de chacun et qui ouvre des possibles. Devenir sujet de son histoire en travaillant la façon dont celle-ci agit en nous. Réfléchir individuellement et collectivement au sens de son histoire en prenant conscience des facteurs familiaux, sociaux, économiques et historiques qui la conditionnent. Voilà ce que propose et permet la démarche de récit de vie en formation. Cette démarche ne s'improvise pas !

- Le travail sur sa propre trajectoire peut permettre aux formatrices et formateurs de s'interroger sur leur position d'accompagnateur/de formateur. Revisiter son histoire permet de se repositionner et de travailler davantage en « connaissance de soi ».
- Une attention particulière est portée à la question du transfert de la méthodologie des récits de vie dans les réalités institutionnelles des participants (profils de leur public, conditions de formation, contexte organisationnel...)

En pratique

À Namur (Interfédé) : les 19 février, 3 et 24 mars 2016

Formatrices : Véronique HERMAN (Cefoc) et Véronique ALBERT (Ouvrons les possibles)

Maximum 15 participants

Paf : 30 €

À lire sur la thématique

À quelles conditions et dans quel contexte organisationnel la démarche du récit de vie peut-elle être proposée aux stagiaires des CISP ? Cette question a guidé la rédaction du Cahier de l'Interfédé n° 14 Le récit de vie en formation – Sens et enjeux dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle disponible sur demande à l'Interfédé ou sur www.interfede.be.

A partir du 18 avril 2016

Résistances

Chouette, des stagiaires manifestent des résistances !

Pour qui ?

Pour les formateurs, formatrices et accompagnants.

Questions à dénouer

- Comment tirer parti des résistances émises par des stagiaires pour les faire adhérer davantage à la formation et en même temps enrichir l'apprentissage ?
- Comment se sentir plus serein comme formateur face aux critiques des participants ?
- Quelles informations sont cachées derrière ces messages perçus comme négatifs. Comment les utiliser pour améliorer la formation ?
- Et quand la situation dérape et que les résistances mènent au conflit...
  - Quels sont les mécanismes d'apparition de la violence et de l'agressivité ?
  - Que mettre en place pour limiter la probabilité d'apparition de comportements agressifs et diminuer les risques de dérapage vers la violence ?
  - Comment apaiser les tensions et prendre soin de toutes les parties à l'aide d'outils de « communication non violente » ?
  - L'institution ne génère-t-elle pas également de la violence ? Et quel est son impact sur les processus de formation des stagiaires ?

Quoi ?

Les trois journées de formation seront consacrées à s'exercer à :

- identifier les différentes formes de résistances développées par les stagiaires pour mieux les repérer ; détecter l'influence de l'environnement et des institutions dans l'émergence des résistances ;
- décortiquer les mécanismes sous-jacents aux objections, comportements freins et conflits pour mieux les comprendre ;
- suivre une trame de réactions face aux résistances exprimées par une ou plusieurs personnes ou par tout un groupe ; s'entraîner à faire face aux manifestations agressives ;
- tirer les enseignements de la « confrontation » pour améliorer les pratiques ;
- enrichir sa « boîte à outils » personnelle.

Comment ?

Les formateurs utilisent des méthodes actives et variées qui permettent de faire vivre des expériences de formation en conscience. Ils partiront des compétences et de la pratique quotidienne des participants. La démarche sera explorée à partir d'exemples réellement vécus par les participants. Un entraînement sera proposé pour que chacun puisse les utiliser dès le retour dans son centre.

En pratique

À Namur (Interfédé) : les 18, 19 avril et 2 mai 2016

Formateurs : Nathalie DAMMAN (Cesep)

Maximum 15 participants

Paf : 30 €

A partir du 3 mai 2016

Evaluation, Filières et passerelles

L'évaluation des acquis de formation pour construire des filières et des passerelles

Pour qui ?

Directeurs et directrices, coordinateurs et coordinatrices pédagogiques, chargés de mission ou tout autre travailleur ou travailleuse en charge de gérer des partenariats relatifs aux filières et aux passerelles.

Chaque participant sera porteur, pour son centre, d'un projet concret de filière ou de passerelle qu'il souhaite développer.

Questions à dénouer

- Comment appréhender l'approche par compétences et la décliner à partir des besoins et des projets concrets menés dans son centre, en cohérence avec les options pédagogiques du secteur ?
- Quels points d'appui pour construire des filières et des passerelles et répondre ainsi à des besoins en termes de transparence de l'offre de formation, d'ouverture de possibilités nouvelles pour les stagiaires ?
- Quels sont les prérequis à l'entrée et les résultats d'acquis d'apprentissage visés au terme de la formation ? Quelle forme d'évaluation est la plus appropriée pour identifier les compétences acquises ?
- Une adaptation des contenus de formation et de l'organisation pédagogique du centre est-elle nécessaire dans le contexte du nouveau décret ? À réfléchir...

Quoi ?

La formation se déroulera en lien avec un projet concret pour chaque participant. Elle articulera expérience, éléments de contexte et cadrages théoriques et exercices pratiques qui permettront d'avancer sur chaque projet.

Partage des expériences, besoins et attentes des participants en matière de partenariat.

Présentation d'éléments de contexte et de cadrage :

- les partenariats connaissance de base : pourquoi, comment, risques et opportunités..., enjeux en lien avec les contextes belge et européen qui nous poussent à établir des partenariats (SFMQ, RECAF, ECVET...) ;
- l'approche par compétences et la méthodologie référentielle : principes, méthodes, balises méthodologiques définies au niveau du secteur ;
- le nouveau décret CISP et ses implications pratiques : projet pédagogique, programme de filière, reconnaissance des connaissances et des compétences acquises en fin de formation, usage des référentiels sectoriels produits via l'Interfédé et des profils de formation du SFMQ.

Travaux pratiques qui permettront pour chaque projet :

- une identification des prérequis et objectifs terminaux des filières de formation ;
- une identification des formes et des fonctions de l'évaluation les plus appropriées à chaque projet.

Réflexion sur les suites à mener :

- identification des conséquences ou des impacts sur le programme de formation de la filière ;
- plan d'action et/ou informations à relayer.

Comment ?

La formation sera construite à partir des objectifs poursuivis par les centres participants et des opportunités qu'ils souhaitent développer en termes de partenariat pour soutenir les parcours de formation des stagiaires (développement de filières et/ou de passerelles) en tenant compte des prescrits du nouveau décret CISP.

La formation pourra déboucher sur un projet à plus longue échéance en fonction des souhaits des participants.

En pratique

À Namur (Interfédé) : les 3 et 17 mai, 7 et 21 juin

Formatrice : Myriam COLOT (AID)

Maximum 15 participants

Paf : 40 €

A partir du 31 mai 2016

Communication

Communiquer son offre de formation aux publics cibles

Pour qui ?

Tous travailleurs chargés de la communication de l'offre de formation de son centre.

Questions à dénouer

- Comment mieux communiquer son offre de formation et adapter sa communication en fonction des types de public à atteindre ?
- Quels sont les idées et les outils déjà utilisés dans les centres participants ?
- Quels canaux et outils de communication choisir ?
- Comment évaluer ses actions de communication ?

Quoi ?

La formation abordera les questions essentielles à se poser pour une communication efficace.

- **Vers qui ?** Définir ses publics. Ses caractéristiques en regard des outils de communication.
- **Pourquoi ?** Identifier les objectifs et les priorités pour préciser quels sont les points à mettre en avant dans sa communication. Clarifier le message à délivrer et appréhender différents niveaux de discours.
- **Comment ?** Comment communiquer auprès des publics en situation précaire ? Quels langages écrit et graphique utiliser ? Quels outils et supports adapter ou mettre en place pour communiquer efficacement ? Quels relais (associations, personnes relais...) activer pour les rencontrer ?
- **En pratique :** Exercices d'analyse de textes et d'images ; échange d'actions et de cas concrets entre pairs ; exercices pratiques à partir d'un projet et/ou des besoins des participants ; construire sa propre boîte à outils pour organiser ses actions de communication.
- **Et demain :** synthèse, évaluation et mise en perspective de la formation.

Comment ?

La formation sera construite à partir des objectifs poursuivis par les centres et des opportunités qu'ils souhaitent développer en termes de communication. Elle s'appuiera également sur les outils existants dans les centres et permettra une première priorisation des futures actions de communication.

En pratique

À Namur (Interfédé) : les 31 mai, 2 et 20 juin 2016

Formatrice : Françoise ROBERT (Interfédé)

Maximum 15 participants

Paf : 30 €



Théorie du choix

Pour une autre écoute avec la Théorie du choix

Pour qui ?

Les travailleurs et travailleuses ayant une dimension d'écoute dans leurs interventions/entretiens (orientation, motivation, responsabilisation...).

Questions à dénouer

Qu'est-ce qu'un protocole d'écoute et d'intervention basé sur la théorie du choix ?

- Pouvoir mener un entretien de l'accueil au plan d'action.
- Travailler sur les besoins de la personne.
- Repérer le monde qualité.
- Questionner le comportement global.
- Engager à l'auto-évaluation.
- Définir le plan d'action.

Quoi ?

La démarche se propose de revisiter rapidement la posture de l'écoute active et de repérer son propre style d'écoute. Ensuite, elle présentera la démarche de la « Théorie du choix » dans ses dimensions : origine, composantes, intervention.

Elle replacera cette approche dans la pratique des participants (un outil pour ceux qui n'ont pas d'outil d'écoute, un complément pour ceux qui désire enrichir leur pratique, une occasion de refaire ses gammes pour ceux qui ont une bonne expérience de l'écoute).

Elle abordera les notions d'attitudes, besoins, comportement et ses composantes, auto-évaluation/responsabilisation, plan d'action.

Comment ?

Questionnaire, quiz, mise en situation, expérimentation de grilles, présentation PowerPoint, échanges, construction collaborative, exercices individuels, en groupe, questions-réponses et partage d'expériences

La Théorie du choix

La Théorie du choix est un outil d'écoute active mis au point par William Glasser et développé ensuite dans le champ de l'éducation par Francine Bélair au Canada. Il s'agit d'une théorie du comportement humain selon laquelle tout ce que nous faisons de la naissance à la mort est de choisir de se comporter. Elle vise aussi à comprendre pourquoi et comment nous choisissons la plupart de nos comportements et réactions et en quoi ceux-ci visent à satisfaire 5 besoins de base non hiérarchisés : la Survie, l'Appartenance, le Pouvoir, la Liberté et le Plaisir. La Théorie du choix permet au travailleur sociopédagogique d'orienter son mode d'intervention auprès des personnes en fonction de ce qu'elles nous communiquent sur leurs différents besoins de base. Elle permet donc de mener les entretiens en prenant en compte les personnes, de mettre en place un cadre qui leur permette d'opérer des choix. Elle peut être également utile lors de la conception de séquences d'animations.

En pratique

Quatre jours de formation à planifier.

Formateur : Gaëtan GABRIEL (Coach-Altitude)

A partir du 30 octobre 2015

Formateur

Mon métier : formatrice, formateur en ISP

Pour qui ?

Pour les formatrices et formateurs désireux de partager leur expérience de formation, de la confronter avec d'autres, d'apprendre des choses nouvelles et d'acquérir des outils concrets pour exercer au mieux leur métier.

Questions à dénouer

- Quels sont les contours du métier de formateur et de formatrice en ISP et les principes pédagogiques mis en œuvre par les formateurs/trices ?
- Comment développer ses compétences sociopédagogiques ?
- Comment utiliser les outils proposés et créés en formation dans son cadre professionnel ?

Quoi ?

Trois axes :

- partager des expériences vécues par chacun dans son travail pour clarifier le sens et les contours du métier de formateur et pour dégager des « questions » sur lesquelles travailler ;
- approfondir des aspects tels que l'organisation de séquences de formation (en atelier ou dans l'accompagnement sur le terrain), l'autorité du formateur, la motivation des stagiaires, la dynamique de groupe, la question des compétences et de l'évaluation… ;
- évaluer le parcours réalisé pendant la formation et en tirer des enseignements pour son travail de terrain à travers les réponses à **une question fil rouge** travaillée tout au long du module.

Comment ?

La démarche de formation s'appuiera sur l'expérience professionnelle des participants que ce soit à travers des partages d'expériences, des analyses de situations concrètes… Et dans la mesure du possible des **mises en situation dans les conditions réelles de travail** (sur chantier avec les stagiaires, en atelier ou dans un local de formation).

Le parcours collectif sera complété par des rencontres individuelles tout au long de la formation. Ces rencontres permettront de se pencher sur des difficultés spécifiques à chacun et d'aborder la manière de transférer cette formation vers la réalité concrète de travail de chacun. Une rencontre sera organisée dans chaque centre. Elle permettra de prendre contact avec la réalité professionnelle du travailleur et de rencontrer brièvement la direction afin de préciser la démarche de formation qui est à l'œuvre dans le module.

En pratique

À Namur (Interfédé) : les 30 octobre, 19 novembre, 10 décembre 2015 et 14 janvier, 4 février, 25 février, 17 mars, 14 et 28 avril, 26 mai et 16 juin 2016+ supervisions individuelles dont l'agenda est à fixer avec les participants.

Certaines journées pourront faire l'objet de mises en situation dans les CISP où travaillent les participants. Ce point sera discuté au sein du groupe en formation et avec les directions des centres.

Formateurs : René BEAULIEU (CFP Cardijn)

Maximum 15 participants

Paf : 110 €

Après-formation

Comment préparer l'après-formation et le suivi post-formation ?

Deux questions qui s'entremêlent dans la pratique, car souvent, le suivi post-formation ne peut pas être sereinement envisagé s'il n'y a pas eu de travail sur la sortie de formation.

- Comment préparer la sortie du stagiaire et l'après-formation notamment en matière de conception de la place du travail et de l'émancipation, au fait d'être au travail et d'être en formation ?
- Comment travailler individuellement l'accompagnement de projet dans toutes ses étapes avec le stagiaire ?
- Quelles sont les différentes possibilités qui s'offrent aux stagiaires à la sortie ?
- Et si le stagiaire ne trouve pas d'emploi ?

Un groupe de travail/formation sera organisé au cours de cette année 2015-2016.

Informations via le site de l'Interfédé et en direct vers les centres.

Et après...

Accompagnement psychosocial

Groupe de travail « accompagnement psychosocial »

Un groupe de travail/formation à l'attention de travailleurs exerçant une fonction d'intervenant psychosociopédagogique (IPSP) dans un CISP sera organisé. Il permettra l'échange et l'analyse de situations rencontrées en situation professionnelle en alternant intervisions, formation et conceptualisation.

Le module permettra à chacun de préciser son contexte et cadre de travail, de se doter d'une démarche méthodologique et d'outils d'intervention, d'acquérir des outils pluridisciplinaires pour analyser les situations, le vécu des personnes et des équipes dans l'objectif de faire émerger des pistes d'actions mais également d'opérer une prise de distance.

Les personnes ayant déjà suivi ce type accompagnement peuvent poursuivre l'aventure.

Orientation

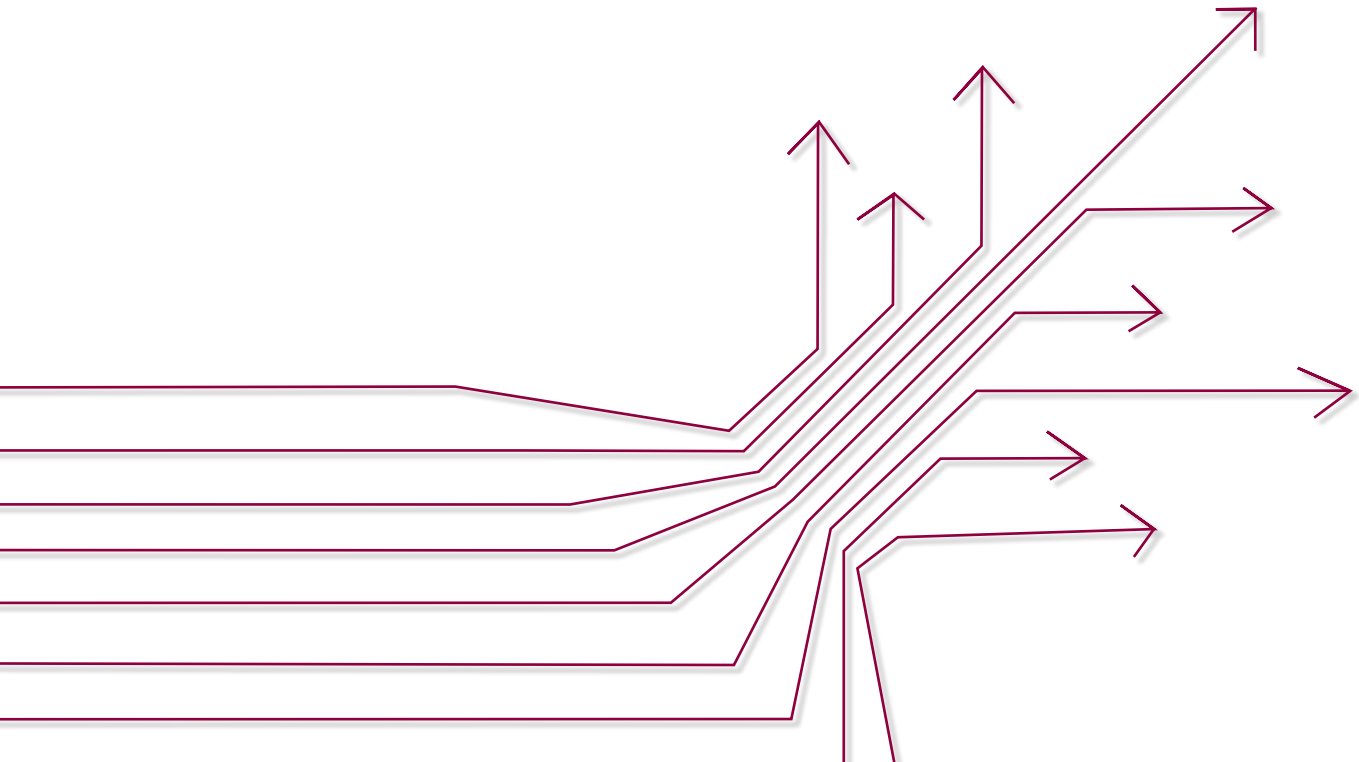
L'orientation en ISP : pratiques et outils pour un processus d'orientation de qualité dans les CISP

Depuis 2013, des travailleurs se sont réunis autour de pratiques et d'outils relatifs à l'orientation.

En 2015-2016, un groupe de travail/formation sera organisé afin de travailler ensemble les contours et les outils des pratiques d'orientation dans notre secteur.

Ce groupe de travail sera accompagné par Corinne LECERF (Conseillère CEFO pour l'Interfédé) et Véronique DUPONT (ALEAP).

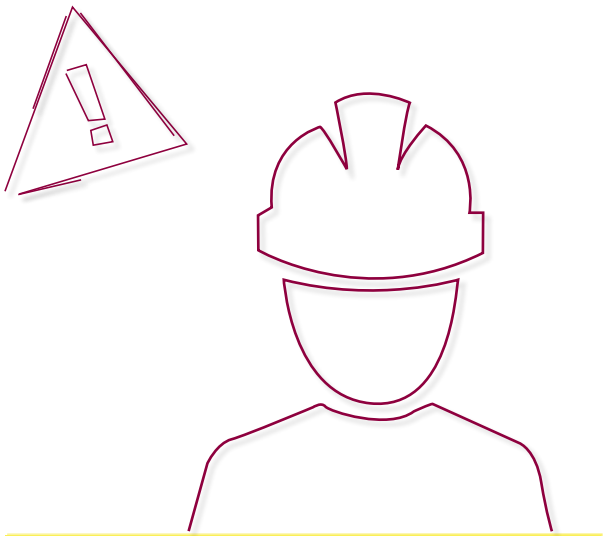
Les informations pratiques seront communiquées par courrier électronique et via le site de l'Interfédé.



A partir du 19 janvier 2016

VCA

Brevet « sécurité de base » – VCA



Pour qui ?

Les équipes concernées par la sécurité au travail et plus particulièrement par le brevet VCA.

Questions à dénouer

- Comment intégrer la préparation du brevet VCA dans le parcours de formation avec les stagiaires ?
- Comment se former collectivement aux règles de sécurité et aux matières concernées par le brevet VCA et présenter l'examen dans le cadre de la formation ?

Quoi ?

Etape 1 : un jour de sensibilisation

L'équipe participe à une journée de sensibilisation aux règles de sécurité et aux enjeux du brevet VCA.

Attention : ce n'est qu'après la participation à cette première étape que l'inscription à la seconde étape est possible.

Etape 2 : deux jours de préparation au brevet VCA

Pendant 1 jour ½, les matières relatives au brevet sont abordées : législation, dangers, risques et prévention, accidents, comportements en matière de sécurité, obligations et concertation, procédures et instructions, signalisation, préparation aux situations d'urgence, substances dangereuses, incendies et explosions, équipement de travail, travaux en circonstances spécifiques, électricité, ergonomie et équipements de protection individuelle.

L'après-midi du 2ème jour est consacré à l'examen qui est constitué d'un questionnaire de 40 questions à choix multiple. Les **questions peuvent être lues** à haute voix par l'examinateur pour tout participant qui en fait **la demande préalable.**

Le VCA

Les maîtres d'ouvrage exigent bien souvent dans leur cahier des charges que les entreprises contractantes et/ou sous-traitantes soient certifiées VCA. Cette certification garantit à la fois que l'entreprise gère les aspects relatifs à la sécurité et que ses travailleurs possèdent les connaissances de base en matière de sécurité obtenues suite à une formation et un examen officiel. Le certificat est délivré par un centre d'examen agréé et est valable 10 ans en Belgique et conditionne de plus en plus l'accès à l'emploi dans certains secteurs, notamment celui de la construction. Aujourd'hui, plus de 70 travailleurs du secteur ont leur VCA en poche !

En pratique

À Namur (Interfédé)

Sensibilisation : le 19 janvier 2016

Préparation au brevet : les 28 et 29 janvier 2016

Formateur : un intervenant du Forem

Maximum : 25 participants (l'inscription en équipe est fortement encouragée – possibilité de s'inscrire à plus de 3 travailleurs par centre)

Paf : 10 € (sensibilisation) et 20 € (préparation au brevet)

Les métiers de la construction

Se former en Eco-construction

La performance énergétique des bâtiments est un enjeu essentiel pour le secteur de la construction. La construction et/ou rénovation de bâtiment à presque zéro énergie (NZEB), oblige à une approche optimale de la construction. Dans ce contexte, les CISP qui avaient déjà été remarqués pour la qualité de leur travail sont invités à renforcer leurs formations et à les adapter aux nouvelles normes, voire à les anticiper. C'est avec cet objectif que le Cluster Eco-construction a développé, via un projet Plan Marshall 2.vert, une formation modulaire destinée à permettre aux formateurs, coordinateurs et directeurs des centres CISP d'accroître leurs compétences et d'intégrer davantage les évolutions techniques et réglementaires en matière d'efficience énergétique et d'environnement dans leurs pratiques. **La participation à ces modules est gratuite.**

ATELIER COLLABORATIF
Les nouveaux isolants acoustiques et thermiques

La formation visera la connaissance des principes de base de l'isolation, la connaissance des matériaux et de leur pertinence en fonction du contexte de mise en œuvre.

> Le 24 et 25 septembre 2015

Voyage d'études en France et rencontre d'acteurs de terrain

Regards croisés sur les techniques et la pratique d'éco-construction/rénovation dans un contexte d'économie sociale.

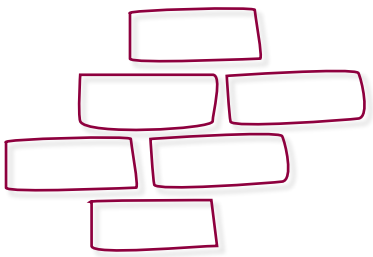
> Le 8, 9 et 10 cotobre 2015

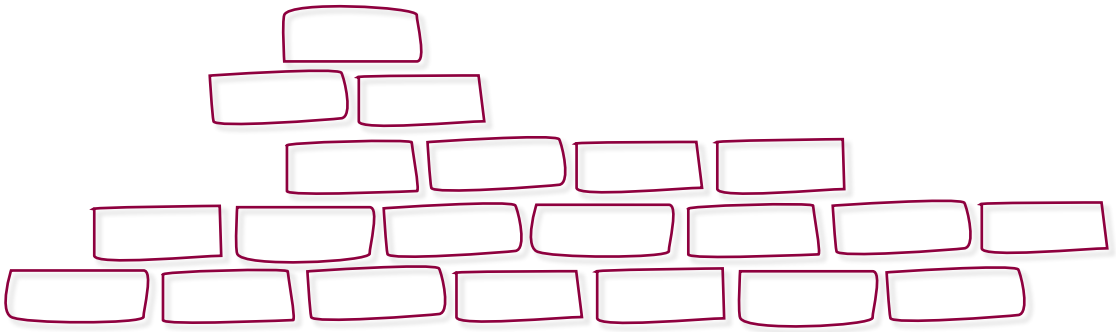
ATELIER COLLABORATIF
Toiture verte et lagunage

Initiation aux concepts de résilience et de biodiversité de l'habitat. Connaissances des techniques et initiation à la mise en œuvre sur chantier.

> Le 29 et 30 octobre 2015

Les informations concernant les modules Eco-construction sont également consultables sur le blog "Des formations épinglées pour vous!" (voir p.38). Inscription Cluster Eco-construction : sc@ecoconstruction.be.





Les métiers de l'industrie agroalimentaire et de la cuisine de collectivité

Se former à l'IFP

L'IFP (Initiatives de Formation Professionnelle de l'industrie alimentaire) est le centre de formation de et par l'industrie alimentaire en Belgique. Il propose six actions dans lesquelles les centres, les travailleurs ou les stagiaires peuvent s'inscrire.

1. Formations de formateurs

- Formations aux guides sectoriels d'autocontrôle.
- HACCP, règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.
- Autres formations : technique particulière de boulangerie (voir http://boulangers.ipv-ifp.be/p_646.htm#.Va9AMmcw9D8) et d'autres thématiques reprises dans le catalogue de formation de l'IFP (www.ipv-ifp.be/chercher).

Si plusieurs travailleurs sont intéressés, il est possible d'organiser gratuitement une formation sur mesure dans votre institution.

2. Formations à destination des stagiaires

- Formation HQS : Hygiène, Qualité, Sécurité. Celle-ci d'une durée de 5 jours peut accueillir un groupe de 4 à 12 personnes. Le module s'adresse à toute personne désireuse d'acquérir ou de développer des comportements professionnels requis en matière d'hygiène, de qualité et de sécurité. Elle sensibilise également les participants à l'esprit d'équipe, à leurs responsabilités et à l'importance de leur rôle dans l'entreprise.
- Formation « Les malformations du pain ». On s'interroge souvent sur l'origine de certaines anomalies dans la réalisation du pain. À l'aide d'un syllabus appuyé de nombreuses photos, de cas ou de pains que vous apporterez, le formateur passera en revue les causes des malformations et les solutions nécessaires seront envisagées.

Sites internet ressource gérés par l'IFP

- http://www.ipv-ifp.be/
- http://www.foodatwork.info
- http://boulangers.ipv-ifp.be/

3. Soutien financier suite à la mise à l'emploi des stagiaires dans le secteur

Prendre contact avec Laurent Gall, Coordinateur formation à l'IFP (0475/62.60.11 ou gall.laurent@ipv-ifp.be).

4. Contacts avec les entreprises de l'agroalimentaire

Dans chaque province, un conseiller IFP peut faciliter les contacts avec les entreprises locales et organiser des visites sur site (http://www.ipv-ifp.be/p_200.htm).

5. Possibilité d'organiser des visites ou rencontres des Centres de compétences Epicuris (Métiers de bouche) ou FormAlim (Industrie alimentaire) sur un thème spécifique

Pour plus d'information, veuillez contacter Laurent Gall à l'IFP ou la coordination pédagogique de l'Interfédé.

6. Outils pédagogiques disponibles pour les CISP

- « Ma boulangerie » est un outil didactique destiné à conscientiser les apprenants aux normes de sécurité et d'hygiène dans les boulangeries.
- Formation e-learning : une mouche dans le potage (les règles d'hygiène de base), formation « e-food » : un outil de sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des aliments qui aborde la responsabilité de tous les acteurs de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur.
- Le site de l'IFP contient une rubrique « Outils » rassemblant des ressources relatives à la formation à distance, des capsules vidéo sur l'hygiène concernant plusieurs secteurs... soit 45 sites répertoriés.
- Le cahier des charges pour le développement des compétences de l'opérateur de production en industrie alimentaire (disponible sur les sites de l'IFP et de l'Interfédé).

Pour toutes ces actions, informations auprès de Nomiki Macrillo, Gestionnaire de dossiers à l'IFP / 02/528.89.50 / macrillo.nomiki@ipv-ifp.be ou le référent régional (http://www.ipv-ifp.be/p_200.htm) afin de vérifier les places disponibles.

Les « Métiers de bouche »

Se former chez Epicuris

Epicuris est le Centre de compétence des « Métiers de bouche » concernent tant les métiers du secteur Horeca qu'un ensemble d'autres métiers du secteur de l'alimentation comme les boulangers, pâtissiers...

Epicuris propose des formations dans les domaines liés à la boulangerie-pâtisserie, les métiers de l'Horeca, l'alimentation durable et bien d'autres thématiques encore.

Les formations sont réservées prioritairement aux travailleurs des commissions paritaires 118 et 119. Les travailleurs de notre secteur peuvent y participer gratuitement sous réserve de places disponibles. Tenue professionnelle obligatoire pendant les formations.

Plus de formation sur le site d'Epicuris : http://www.formation-epicuris.be / Renseignements et inscription : Maude BREUS au 085/27.88.60 – maude.breus@formation-epicuris.be

Les métiers de l'Horeca durable

Formation de formateur CISP en Horeca durable

Ce projet mené par des centres AID, la fédération AID et des partenaires dans le cadre du Plan Marshall 2.vert propose trois modules de formation accessibles gratuitement aux travailleurs du secteur en fonction des places disponibles.

Cours de cuisine : hygiène et conservation

Comment conserver les produits bios et locaux pour des besoins de cuisine professionnelle ? Par La Conserverie Liégeoise.

> Septembre 2015 en Province de Liège

Atelier de cuisine : la pâtisserie bio et locale

Les mignardises et pâtisseries sont un atout non négligeable. Comment les agrémenter au durable, de façon pratique ? Par CrocEspace EFT.

> Le 16 et 23 novembre en Province de Liège

Formation à la cuisine basse consommation

Parce qu'il n'y a pas que ce qu'on fait mais comment on le fait. Réaliser également des économies substantielles. Par Revert asbl.

> Le 3 novembre à Liège

Inscriptions : secretariat@aidcom.be – 02/246.38.62

Les métiers de l'industrie graphique

Se former au Cepegra

Une convention signée entre le Fonds 4S et le Cepegra, le Centre de compétence de l'industrie graphique en impression, multimédia, traitement d'image et webdesign, permet aux travailleurs du secteur CISP de participer à des modules de formation. Les frais sont pris en charge directement par le Fonds 4S, sous réserve de budgets disponibles.

Liste des modules accessibles via la convention à www.fonds-4s.org/formation-specialisee

Pour les modules non couverts par la convention, une demande d'intervention financière peut être introduite au Fonds 4S via l'action remboursement forfaitaire de formation.

Ces formations sont organisables sur site et peuvent bénéficier d'un soutien financier du Fonds 4S via l'action « Formation en entreprise » si le projet respecte les conditions de cette action et dans les limites des budgets disponibles.

Inscription auprès du Cepegra : cepegra.be/inscriptions.



Ce catalogue est disponible à l'adresse suivante: http://www.formation-cepegra.be/files/2015/06/FORMATIONS-FONDS4S2015.pdf

Les métiers du tourisme

Se former au Centre de compétence Tourisme

Le Fonds 4S a signé une convention avec le Centre de compétence (CDC) dédié au tourisme. Les travailleurs concernés par cette thématique peuvent y participer gratuitement, dans les limites du budget affecté par le Fonds 4S à cette action.

Découvrez les formations sélectionnées sur le site du Fonds 4S www.fonds-4s.org/formation-specialisee

Pour vous inscrire à l'une de ces formations, rendez-vous sur le site www.formation-tourisme.be afin d'y télécharger les formulaires fournis par le CDC Tourisme. L'inscription se fait directement auprès de ce CDC.

Vous pouvez également organiser un module de la liste de formation du Centre de compétences dans votre structure, à condition de réunir au minimum 8 participants. Les bénéficiaires peuvent être issus de structures différentes. Pour plus de renseignements sur les contenus et les détails pratiques, rendez-vous sur le site www.formation-tourisme.be.

Les métiers des secteurs verts

Les formations de la Mission wallonne des secteurs verts (MWSV)

Les formations organisées par la MWSV, à l'exception de quelques modules de la rubrique « formations communes à tout le secteur » et de celles qui relèvent de l'agriculture, sont accessibles aux travailleurs des CISP, sous réserve de place disponible et dans les limites du budget dédié par le Fonds 4S à cette action.

Inscription auprès de la MWSV via le lien
http://www.secteursverts.be/index.php/catalogue

Le formulaire d'inscription en ligne présente les modules organisés et leur calendrier est régulièrement mis à jour.

Ces formations sont organisables sur site et peuvent bénéficier d'un soutien financier du Fonds 4S via l'action « Formation en entreprise » si le projet respecte les conditions de cette action et dans les limites des budgets disponibles.

Pour les questions administratives, contactez le Fonds 4S au 02/227.59.83 tous les jours, de 9h à 13h, ou par courriel à fonds-4s@apefasbl.org

Faire une analyse de risque avec PreventAgri

PreventAgri est un service de la Mission wallonne des secteurs verts ayant pour but de sensibiliser les acteurs des secteurs verts à la santé et la sécurité au travail.

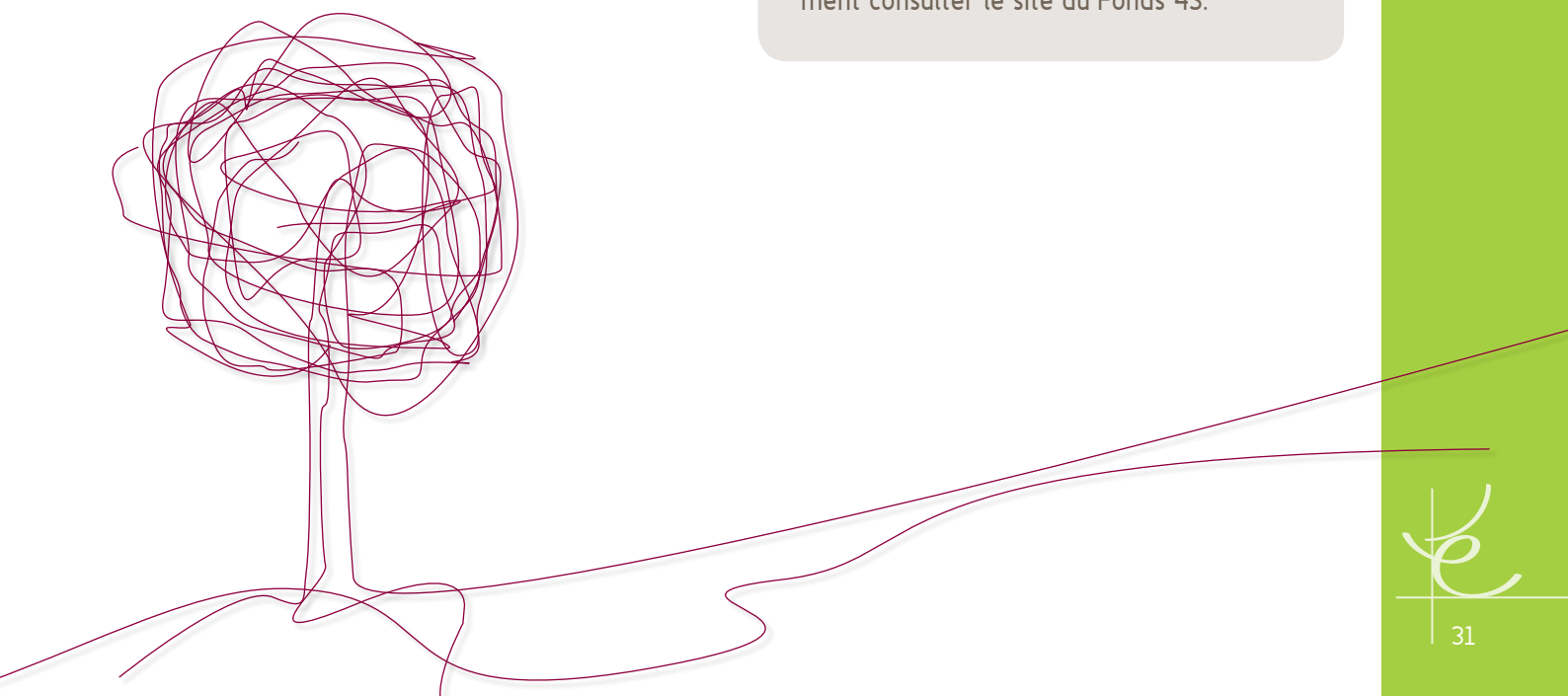
Afin de réaliser cet objectif, PreventAgri peut réaliser, à la demande, des analyses de risques ou donner une formation sur un thème en rapport avec la sécurité au travail en agriculture, horticulture ou parcs et jardins. Différents outils de sensibilisation sont également mis à disposition des acteurs des secteurs verts et de l'ISP.

PreventAgri propose également des formations ou des conférences gratuites de sensibilisation des travailleurs aux différents risques liés à leurs activités professionnelles.

PreventAgri propose ses services à tous les acteurs des secteurs verts ou aux secteurs annexes tel que le nôtre.

Le cadre d'action du Fonds 4S sera revu en 2016. La décision concernant les futurs conventionnements permettant l'accès à ces 3 dispositifs de formation pour 2016 n'a pas encore été prise au moment où nous écrivons ces lignes.

Nous vous communiquerons les décisions du Fonds 4S en la matière. Vous pouvez également consulter le site du Fonds 4S.

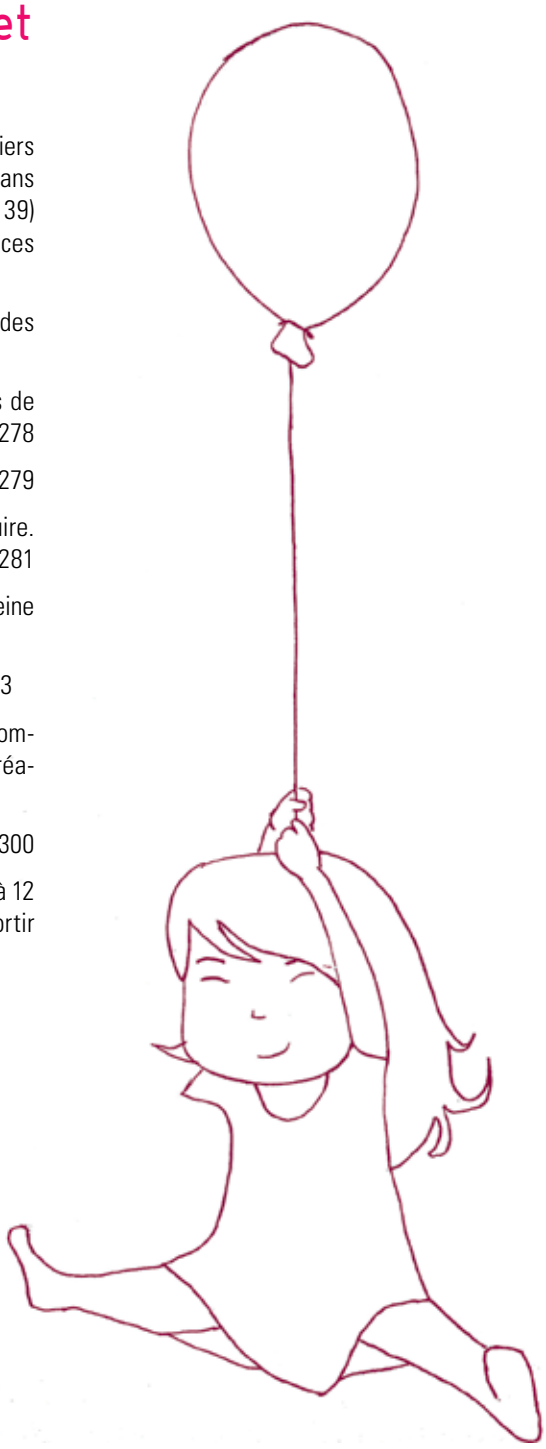


Les métiers de l'Accueil de l'enfance et de l'animation

Pour les filières qui préparent aux métiers d'animateur et accueil de l'enfance

Les formateurs engagés dans des filières formant aux métiers de l'animation et de la petite enfance peuvent trouver dans le catalogue Formapef (plus d'info sur Formapef en page 39) des modules de formation pour actualiser leurs compétences techniques. En voici quelques exemples.

- Initiation aux premiers soins du personel encadrant des enfants > pp.66 à 68
- L'enfant à la découverte du milieu naturel... Activités de découverte de la nature pour les enfants (Fraipont) > p. 278
- Animer des contes : toute une histoire ! (Bruxelles) > p. 279
- Des petits jouets à construire, le jeu pour se construire. Création et exploitation de jeux et jouets (Liège) > p. 281
- Ateliers sensoriels et pleine conscience des outils de pleine conscience à l'usage des enfants (Mons) > p. 282
- Chansons, comptines et jeux de doigts (Liège) > p. 283
- Le développement psychosexuel de l'enfant : quels comportements ? Quelles attitudes adopter ? Comment y réagir ? (Bruxelles) > p. 299
- Développer l'estime de soi chez les enfants (Namur) > p. 300
- Gestion des émotions et conflits chez les enfants de 3 à 12 ans. Gérer mes émotions et celles de l'enfant pour sortir des conflits (Chastre) > p. 304
- Travail avec les familles > pp. 306 à 314



Des formations à la demande

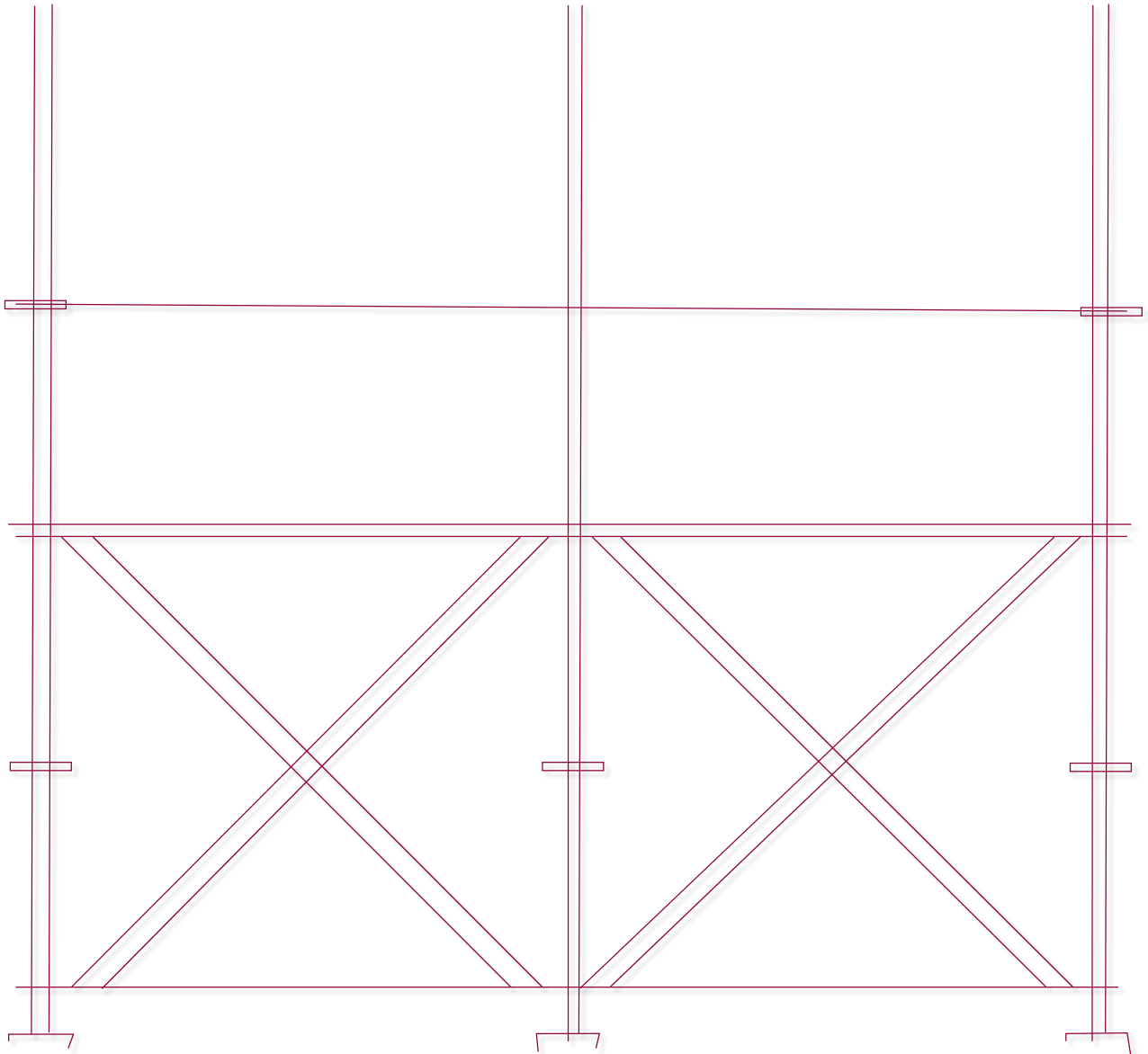
En fonction des besoins des équipes, nous pouvons, dans la limite des budgets disponibles, organiser des formations concernant la sécurité et le bien-être au travail. En voici deux exemples.

Travail en hauteur et montage d'échafaudage (2 jours)

Objectif : permettre aux participants d'acquérir les compétences et connaissances pour satisfaire aux exigences de l'Arrêté royal du 31 août 2005 portant sur l'utilisation des équipements de travaux temporaires en hauteur. Une introduction à la nacelle élévatrice et le déplacement en hauteur le long d'une ligne de vie peuvent également être abordés.

Phytolicence en collaboration avec la Mission wallonne des secteurs verts

À partir du 31 août 2015, les formateurs et travailleurs qui souhaitent pulvériser des produits phytosanitaires devront disposer d'une licence obtenue après examen : **la phytolicence.** L'achat de produits professionnels sera également conditionné par la détention de cette licence. En collaboration avec la Mission wallonne des secteurs verts, l'Interfédé **pourrait** organiser une formation permettant de passer l'examen. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le contenu de cette formation doit encore être validé par les autorités compétentes.



Formations en gestion et en gestion des ressources humaines

Avec la CESSoC

Depuis 2011, le **Département de Formation des Cadres de la CESSoC** a pour objectif de **soutenir la professionnalisation** du secteur sportif et socioculturel **par la formation de ses entrepreneurs et gestionnaires**. Il propose également des formations sur mesure à destination des fédérations membres.

La CESSoC propose 20 modules de formation de septembre 2015 à juin 2016 sur les thématiques suivantes :

- gouvernance et stratégie fonctionnement d'une asbl, responsabilités, gestion stratégique...
- gestion des ressources humaines (règlement et contrat de travail, temps de travail, bien-être, congés...
- gestion de projets (aides à l'emploi et marchés publics).
- de nouvelles thématiques suivront dans le courant du mois de septembre.

Programme détaillé sur www.cessoc.be

Inscriptions en ligne, limité à 15 personnes par module.

Les formations peuvent, le cas échéant, bénéficier d'un soutien financier du Fonds 4S.

Infos et contact : Valérie Vreeswijk, valerie.vreeswijk@cessoc.be , 02/512.03.58

Avec l'Unipso

Depuis 2006, l'Unipso s'investit dans la professionnalisation des responsables du secteur à profit social à travers l'organisation d'une formation en **« Gestion d'une entreprise à valeurs sociales »**, **GOFor,** adaptée aux spécificités du secteur.

Les objectifs de la formation sont de permettre aux responsables et cadres des entreprises d'améliorer la gestion de leur ASBL et d'accroître l'efficacité managériale des responsables et cadres des entreprises à valeurs sociales.

La formation est découpée en 6 unités de formation de 5 à 7 jours chacune.

- **Socle commun :** « se positionner face à son environnement de travail » (5 jours).
- **Unité 2 :** contexte organisationnel (7 jours).
- **Unité 3 :** relations collectives et individuelles de travail (7 jours).
- **Unité 4 :** GRH & Management (7 jours).
- **Unité 5 :** communication professionnelle (5 jours).
- **Unité 6 :** gestion administrative et financière (7 jours).

La formation comprend 300 heures : un jour, principalement le mardi, tous les 15 jours pendant 18 mois à partir du mois de septembre. Il est possible de s'inscrire au minimum à 2 unités (le socle commun et une autre) et au maximum à toutes les unités.

L'inscription se fait sur base d'un dossier de candidature à envoyer au printemps 2016 pour la 9ème session.

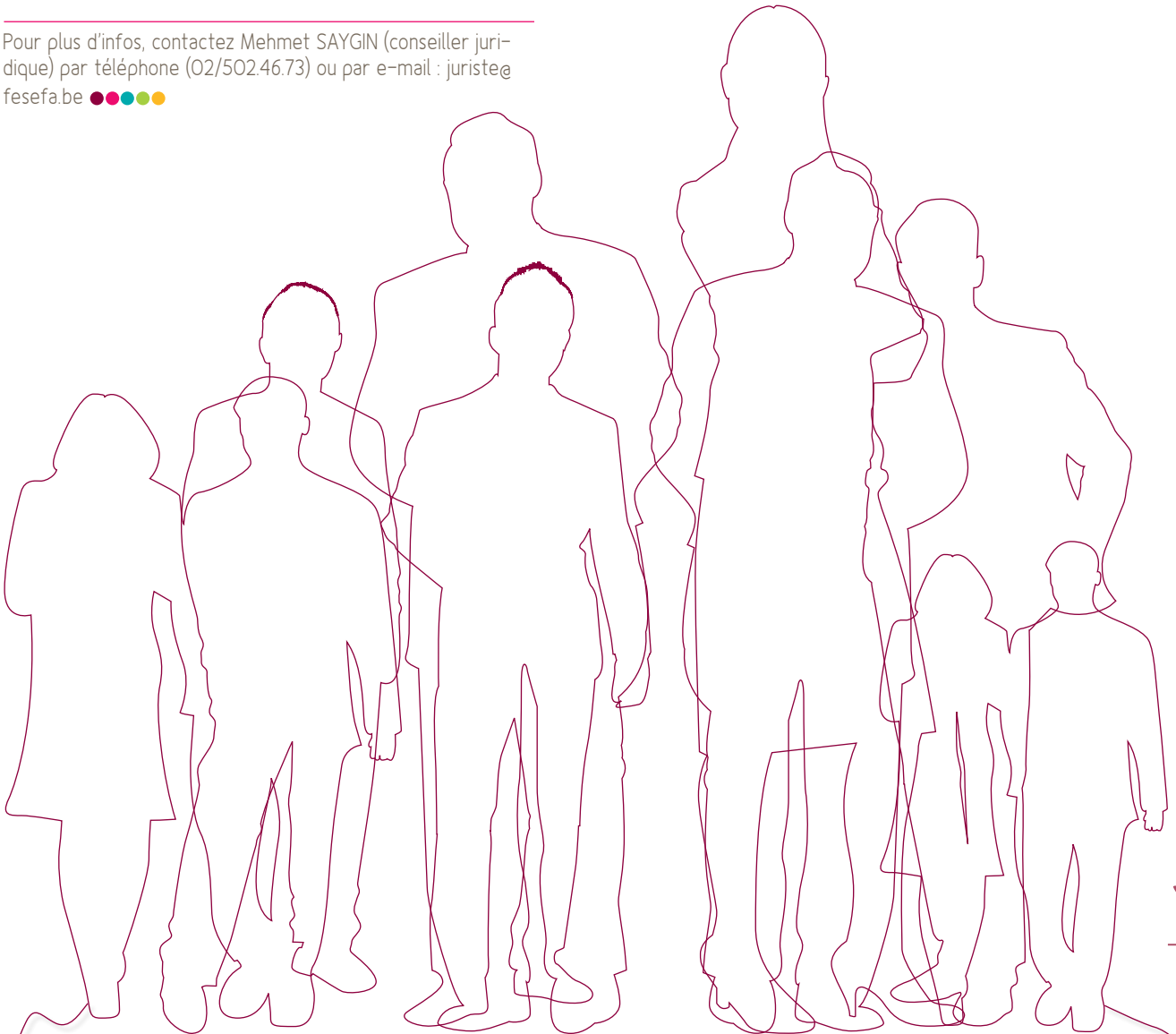
Renseignements auprès de Cécile de Préval, cecile.depreval@unipso.be, 02/210.53.01. / Accès à la brochure de présentation sur www.unipso.be **/ Plus d'infos sur www.unipso.be**

Avec la FESEFA

La FESEFA, Fédération des employeurs des secteurs de l'Education permanente et de la formation des adultes organise régulièrement des activités d'information ou de formation sur des thématiques relatives à la législation sociale.

- Organisation mensuelle des « Matinées juridiques de la FESEFA ». Les sujets abordés sont en lien avec la législation sociale et les normes de droit du travail sectoriel. Les Matinées juridiques sont des rencontres en petits comités et interactives où sont combinés exposés théoriques et échanges de pratiques entre les associations participantes.
- Organisation de formations concernant la législation sociale durant le dernier trimestre 2015 (dates à préciser), notamment une formation relative au bien-être au travail et un séminaire plus spécifiquement relatif aux risques psychosociaux du travail. D'autres activités seront organisées en 2016.

Pour plus d'infos, contactez Mehmet SAYGIN (conseiller juridique) par téléphone (02/502.46.73) ou par e-mail : juriste@fesefa.be



Les formations sur mesure

Groupes de travail sectoriels

L'Interfédé peut organiser, sous réserve des moyens disponibles, des actions de formation « à la carte » sur base de demandes de travailleurs ou de centres ou pour prolonger une formation qui se termine. Celles-ci sont organisées en fonction des questionnements et intérêts des travailleurs et des équipes.

Voici quelques exemples de groupes de travail qui seront proposés au cours de cette année sociale : groupe de travail/formation pour l'accompagnement psychosocial, groupe de travail/formation orientation (page 25), groupe de travail/formation pour le suivi post-formation (page 24)... Ces modules de formation peuvent également concerner la sécurité et le bien-être au travail comme le travail en hauteur, la sécurité alimentaire...

Comment ça marche ?

Plusieurs centres ou personnes émettent une demande et la transmettent à la coordination pédagogique de l'Interfédé. En accord avec la Commission pédagogique ou le groupe de travail pédagogique, celle-ci est relayée aux autres centres du secteur. Si un nombre suffisant de travailleurs est intéressé, une réunion est organisée qui permet de préciser les attentes de chacun, le contenu souhaité, la forme que l'action pourrait prendre (formation, supervision, accompagnement...) et un calendrier approximatif. Sur cette base, et dans la mesure des moyens financiers, la coordination pédagogique de l'Interfédé contacte un opérateur et organise l'intervention.

Groupe de travail/formation en lien avec les filières

Des groupes de travail concernant une question propre à une filière peuvent être organisés ou soutenus par l'Interfédé.

À titre d'exemple, dans la foulée du projet de production des référentiels de formation du secteur, des groupes d'échange d'outils pédagogiques se sont réunis autour des filières parcs et jardins et commis de cuisine. Ces groupes de travail ponctuels avaient pour objectif de faciliter la transcription des référentiels de compétences et de formation en contenus et supports pédagogiques par le partage et la création de ressources communes. Ce travail a été mené dans le respect des particularités et de l'autonomie des centres participants.

Supervision « métiers »

Afin d'échanger et d'analyser entre pairs de situations professionnelles touchant au management et à la gestion des ressources humaines avec la méthodologie de l'intervision, nous pouvons réunir un groupe de supervision propre à un des métiers du secteur : formateur, direction, travailleur administratif, direction ou IPSP...

Les contenus abordés seront fonction des situations mises au travail par les participants.

Formation en entreprise : accompagnement à la construction du projet

Organiser une formation sur mesure dans votre institution... ou pour un groupe de travailleurs de plusieurs centres ou une plateforme CISP ?

Que ce soit sur un sujet du programme de formation actuel ou passé de l'Interfédé ou sur une autre problématique, la coordination pédagogique de l'Interfédé, en lien avec les fédérations, peut soutenir la construction d'un dispositif de formation à travers un travail d'analyse des besoins et une assistance administrative. Pour ces actions, un dossier de soutien financier peut être introduit au Fonds 4S (voir page 39).

N'hésitez pas à contacter la coordination pédagogique pour toutes questions ou besoins spécifiques de formation.

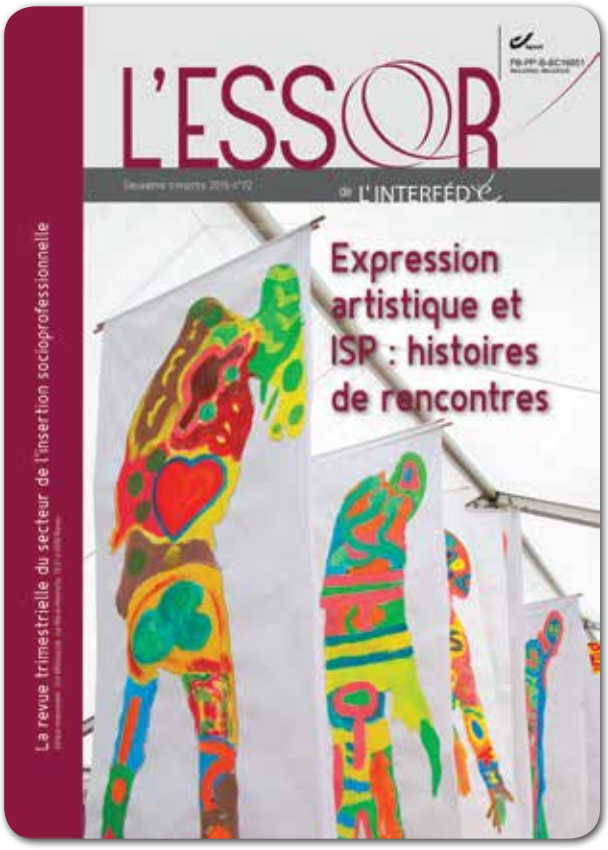
Les ressources

Les productions/les outils

L'Essor

L'Essor que vous tenez entre les mains est la revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle coordonnée par l'Interfédé. Elle donne des informations sur l'évolution du secteur et sur des sujets et débats qui font l'actualité.

Elle est disponible dans chaque centre. Vous pouvez également la recevoir en version électronique en transmettant votre adresse mail à nathalie.pieront@interfede.be ou la télécharger sur le site www.interfede.be



Les Cahiers de l'Interfédé

À côté de l'Essor centré sur l'analyse sociopolitique et les enjeux pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, les Cahiers de l'Interfédé permettent de diffuser et de partager :

- des recherches internes au secteur ;
- des « bonnes pratiques » en matière de formation avec des adultes ;
- les conditions de transfert de méthodologie dans les pratiques de terrain des travailleurs ;
- des analyses collectives ;
- des référentiels liés aux filières des centres et aux métiers du secteur...

Les prochains « cahiers » à paraître seront les résultats des travaux des différents groupes de travail référentiel.

- Référentiels du métier de formateur classe 2.
- Référentiels du métier de menuisier/menuisière.
- Référentiels pour le métier de peintre.
- Référentiels pour le métier d'aide-maçon/maçonne.
- Référentiels pour le métier de technicien/technicienne de surface.
- Référentiels des compétences techniques transversales aux métiers des services aux personnes.
- Grille générique des savoirs de base en situation professionnelle.

La parution des « cahiers » ne suit aucun rythme particulier. Elle sera accompagnée d'une annonce aux centres et sur notre site internet.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à l'adresse: secretariat@interfede.be / Accéder aux différents cahiers de l'Interfédé en version pdf sur le site de l'Interfédé www.interfede.be./ Certains d'entre eux sont disponibles en version papier sur demande au secrétariat de l'Interfédé – 081/74.32.00 – nathalie.pieront@interfede.be

Le blog « Des formations épinglées pour vous »

Ce blog mis à jour par la coordination pédagogique de l'Interfédé rassemble les offres de formation que nos partenaires ou des opérateurs de formation nous communiquent.

Il est consultable à l'adresse suivante :

http://formations-eft-oisp.blogspot.be

Un moteur de recherche permet de trouver facilement les formations en lien avec le mot-clé que vous tapez. Vous pouvez également recevoir les offres de formation par email.

Attention, les résultats qui s'afficheront concerneront peut-être d'anciennes offres de formation. Vérifiez les dates !



Le guide des stages en ISP

Aujourd'hui, la plupart des centres de formations proposent à leurs apprenants des stages en entreprise dans le cadre de leur parcours de formation. Les objectifs et les modalités de stages sont souvent bien différents d'un opérateur de formation ISP à l'autre. Difficile donc de s'y retrouver pour un employeur qui souhaite accueillir un stagiaire !

Au travers de ce « Guide pratique des stages en ISP », le Fonds 4S souhaite informer les employeurs de la CP 329.02 et 329.03 des différents types de stages en entreprises présentés par le secteur de l'insertion socioprofessionnelle proposés aux stagiaires en formation en Région wallonne et bruxelloise.

Ce guide permet donc de découvrir notre secteur, d'inviter les employeurs relevant de la CP 329.02 et CP 329.03 à accueillir nos stagiaires, mais aussi d'outiller les responsables en répondant aux questions pratiques qu'ils se posent sur les modalités de stages, leur mise en œuvre...

Cet outil d'information sera bientôt disponible sur les sites du Fonds 4S et de l'Interfédé.

Evénements

Assemblée sectorielle 2015

Ciel mes référentiels ! Quelle certification pour nos formations ?

Nous donnons rendez-vous aux travailleurs et travailleuses du secteur **le mercredi 23 septembre 2015 de 9 à 16h à La Marlagne,** Centre culturel Marcel Hicter, à Wépion.

Cette assemblée sectorielle abordera la problématique des référentiels ainsi que la validation et la certification de nos formations pour les stagiaires.

Au programme : des temps d'échanges, des rencontres et des partages de pratiques pédagogiques autour de 9 thématiques, mais également un temps de présentation du positionnement sectoriel et politique sur les référentiels et la certification suivie d'une table ronde.

Inscriptions via le site de l'Intefédé : www.interfede.be

Les matinées de la formation

Se retrouver une demi-journée ou une journée pour prendre connaissance d'un sujet, pour partager des pratiques... entre travailleurs du secteur, voici ce que nous vous proposons aux travailleurs du secteur. L'agenda n'est pas encore déterminé, mais nous pouvons déjà annoncer quelques thématiques.

- **Le 23 octobre : les atouts de la Gestion mentale en formation d'adultes et en CISP.** Avec la participation de Sophie Acquisto, formatrice du module de formation organisé par l'Interfédé.
- **Au premier trimestre 2016 : le Cahier individuel des compétences** mis en place par le Conseil régional de la formation (CRF). Cet outil en ligne, entièrement gratuit, permet d'encoder très facilement l'ensemble des compétences et expériences professionnelles des stagiaires et des travailleurs, leur permet de conserver toutes leurs données au même endroit et de générer un CV automatiquement à tout moment. Un outil pour faire aussi le point sur le parcours du stagiaire.
- Pour clôturer la programmation, nous vous inviterons à une matinée entre avril et juin pour réfléchir ensemble à la question du **transfert des acquis des formations dans la pratique des travailleurs.**

Plus d'info sur le programme des différentes rencontres dans votre boîte mail ou sur interfede.be.

Soutenir la formation continuée

Les soutiens à la formation du Fonds 4S

Un soutien financier peut être apporté via une intervention du Fonds de formation de notre commission paritaire, le Fonds 4S.

Voici les principales actions organisées en septembre 2015. Celles-ci devant faire l'objet de modifications, nous vous invitons à consulter le site du Fonds pour disposer des informations actualisées.

- **Remboursement de formations courtes.** Tout au long de l'année, les organisations peuvent demander le remboursement de frais d'inscription pour des formations courtes dont l'objet est repris dans une liste de domaines et thématiques prioritaires du Fonds 4S (disponible à l'adresse suivante : http://www.fonds-4s.org/themes/fonds4s/liste_thematiques_formations.pdf).
- **Formations en entreprise.** Cette mesure permet l'organisation de modules issus de la liste des formations organisables sur site du catalogue Formapef (www.fonds-4s.org/formations), ou de la liste de formations spécialisées (www.fonds-4s.org/formation-specialisee). Le Fonds couvre alors les frais d'intervention du formateur. Vous pouvez également bénéficier d'une intervention forfaitaire pour organiser un module avec l'opérateur de votre choix dans votre association si le sujet de la formation se retrouve dans la liste des thématiques prioritaires du Fonds 4S. Le module concernera toujours plus de 4 travailleurs.
- **Formations spécifiques.** Si la formation que vous voulez suivre ou organiser n'entre pas dans les catégories précédentes, vous pouvez introduire un dossier de candidature pour une formation spécifique. Celles-ci font l'objet d'un appel à projets dont les dates sont disponibles sur le site du Fonds 4S.
- **Accompagnement d'équipe.** Un accompagnement d'équipe doit permettre aux travailleurs de bénéficier de l'aide d'un intervenant extérieur, garant du cadre et de l'éthique, dans une démarche de réflexion interne. La participation de l'ensemble de l'équipe, notamment des travailleurs dont la qualification ne dépasse pas le CESS, est à favoriser. Il peut viser des problématiques telles que le fonctionnement institutionnel, l'organisation du travail, l'élaboration et le suivi d'un projet, l'analyse d'une situation, l'évaluation d'un projet ou d'une pratique. Il peut également se centrer sur une « dimension relationnelle » concernant les travailleurs entre eux et/ou les travailleurs avec leur public. Le choix de l'intervenant est du ressort de l'organisation.
- **Projet mixte.** Le Fonds soutient des activités qui mixent des modalités d'intervention. Pour être considéré comme projet mixte, le projet doit comprendre au moins 20 % d'accompagnement ou de formation.
- **Les formations longues.** Le Fonds soutient également ce type de formation, quel que soit le niveau de qualification visé en fin de parcours. Les formations soutenues sont certifiantes, ont une durée de plus de 60 heures et sont reprises dans une liste de formations établie par le Fonds. Cette liste est accessible sur le site du Fonds 4S.
- **Catalogue Formapef.** Il rassemble une offre de formation commune aux quatre Fonds de l'APEF (les Fonds ASSS, ISAJH, MAE, le Fonds social socioculturel et sportif). Il propose plus de 280 formations aux thématiques variées, assurées par une multiplicité d'opérateurs, couvrant un large territoire géographique, accessible sans frais. Le Fonds prend en charge les frais de participation des travailleurs salariés des organismes relevant de la CP 329.02, sous réserve des budgets disponibles. L'inscription est limitée à 4 travailleurs du même employeur pour un même module. Le catalogue et les fiches d'inscription sont accessibles sur le site de l'APEF www.apefasbl.org/formapef

Les travailleurs des EFT de CPAS, les étudiants qui font leur stage dans un centre, les bénévoles et les indépendants (vacataires) ont dorénavant la possibilité de participer aux formations Formapef moyennant paiement de 70 € par jour. Le catalogue Formapef reste toutefois en priorité accessible gratuitement aux travailleurs des secteurs.

Certaines formations (avec la mention « organisable sur site dans le catalogue ») sont organisables directement dans votre centre si elles concernent plus de 4 travailleurs. Cette action permet d'adapter un contenu prédéfini aux réalités et expériences de votre institution. Les frais de formation sont directement pris en charge par le Fonds concerné.

Modalités, informations quant au financement des appels à projets disponibles via le dépliant "Les actions du Fonds step-by-step" (disponible à l'adresse suivante : http://www.fonds-4s.org/sites/default/files/ACTIONS_DU_FONDS.pdf) ou sur le site du Fonds : http://www.fonds-4s.org/ – Loubna Maghouti – Tél : 02/250.37.87

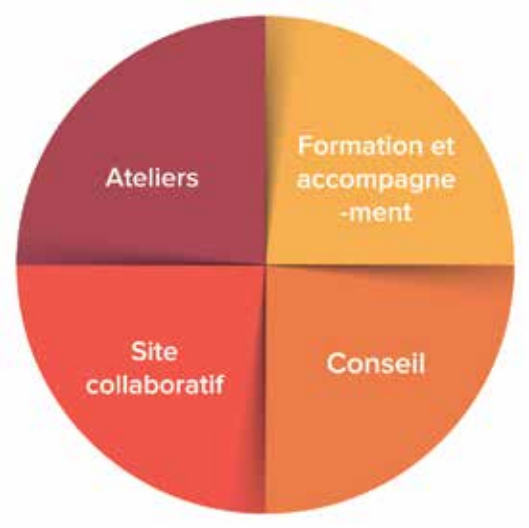
Competentia.be

Un espace d'échange d'informations, d'expériences et d'outils de développement de compétences, à destination des organisations et des travailleurs du secteur non-marchand belge francophone.

A qui s'adresse Competentia ?

Competentia est utile aux personnes ayant à cœur le développement et l'acquisition des compétences au sein de leur lieu de travail.

Competentia, c'est quoi ?



- competentia.be : un site collaboratif avec des outils concrets et un test-compétences pour identifier en 21 questions et 7 axes le profil compétences de votre association.
- le service conseil : nous répondons à distance ou nous intervenons dans votre organisation pour faciliter le lancement de vos démarches d'acquisition, de développement et de gestion de compétences.
- les ateliers Competentia pour échanger avec d'autres travailleurs du secteur mais aussi bénéficier de l'apport d'experts sur le sujet.
- la formation et l'accompagnement : competentia est un relais vers les actions des Fonds sociaux de l'APEF et FE.BI.

Concrètement, Competentia propose des outils pour :

- élaborer un plan de formation ;
- veiller à la motivation de chacun et à la qualité de vie au travail ;
- gérer la formation ;
- recruter et accueillir les nouveaux ;
- cultiver les atouts pour gérer les compétences.

Des informations sur le projet ?

Vous pouvez:

- visiter competentia.be et créer votre compte ;
- contacter des personnes ressource par mail ou par téléphone ;
- vous inscrire à la newsletter et recevoir nos invitations pour les ateliers competentia.

Catherine Bardiau - 02.227.62.04 - www.competentia.be - info@competentia.be

François Xavier Lefebvre - 02.227.62.03

Vous pouvez également suivre les actualités de Competentia sur le blog Des formations épinglées pour vous ! (voir p.38).

Competentia est une initiative des fonds sociaux de formation du secteur non-marchand belge francophone : MR-MRS, Fonds 4S, ISAJH, MAE, ASSS, ESS

Infos pratiques
Comment s'inscrire

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site de l'Interfédé www.interfede.be. L'inscription peut se faire en ligne via l'adresse : http://formation.interfede.be

Complétez un formulaire par personne et par formation au plus tard 11 jours avant la première journée de formation.

Inscrivez-vous, au plus tard 11 jours avant la première journée de formation en transmettant un formulaire d'inscription par participant et par module.

Inscrivez-vous sans tarder !

Pour garantir la qualité de nos formations, nous limitons le nombre de participants. Les formations sont organisées sous réserve d'un nombre de participants suffisants. Dans le cas contraire, nous les annulons. Il est toujours regrettable que des inscriptions nous parviennent après la date d'annulation. Transmises plus tôt, elles auraient sans doute permis que le module soit organisé.

Versez les frais de participation dès réception de la facture. Le coût de 10 € par journée de formation comprend les frais de boissons et de sandwiches. Les frais de formation (paiement du ou des formateurs, frais de salle, frais de secrétariat, copies des syllabus…) sont pris en charge par l'Interfédé.

Une confirmation vous parviendra au plus tard 10 jours avant la première journée de formation par un courrier électronique et/ou postal et délivre également les informations pratiques (dates, lieu, plan d'accès…).

Absence et désistement

Si vous êtes empêché de participer à un module ou à une journée de formation, merci d'en avertir le plus rapidement possible le secrétariat de l'Interfédé (081/74.32.00 – nathalie.pieront@interfede.be) en précisant le motif (maladie, raison professionnelle, autre). Les frais de participation ne seront pas remboursés en cas de désistement tardif (moins de 10 jours ouvrables avant la formation).

Toute formation entamée est due entièrement.

Une attestation de participation est délivrée au terme de la formation à chaque participant présent.

Horaire et lieu des formations

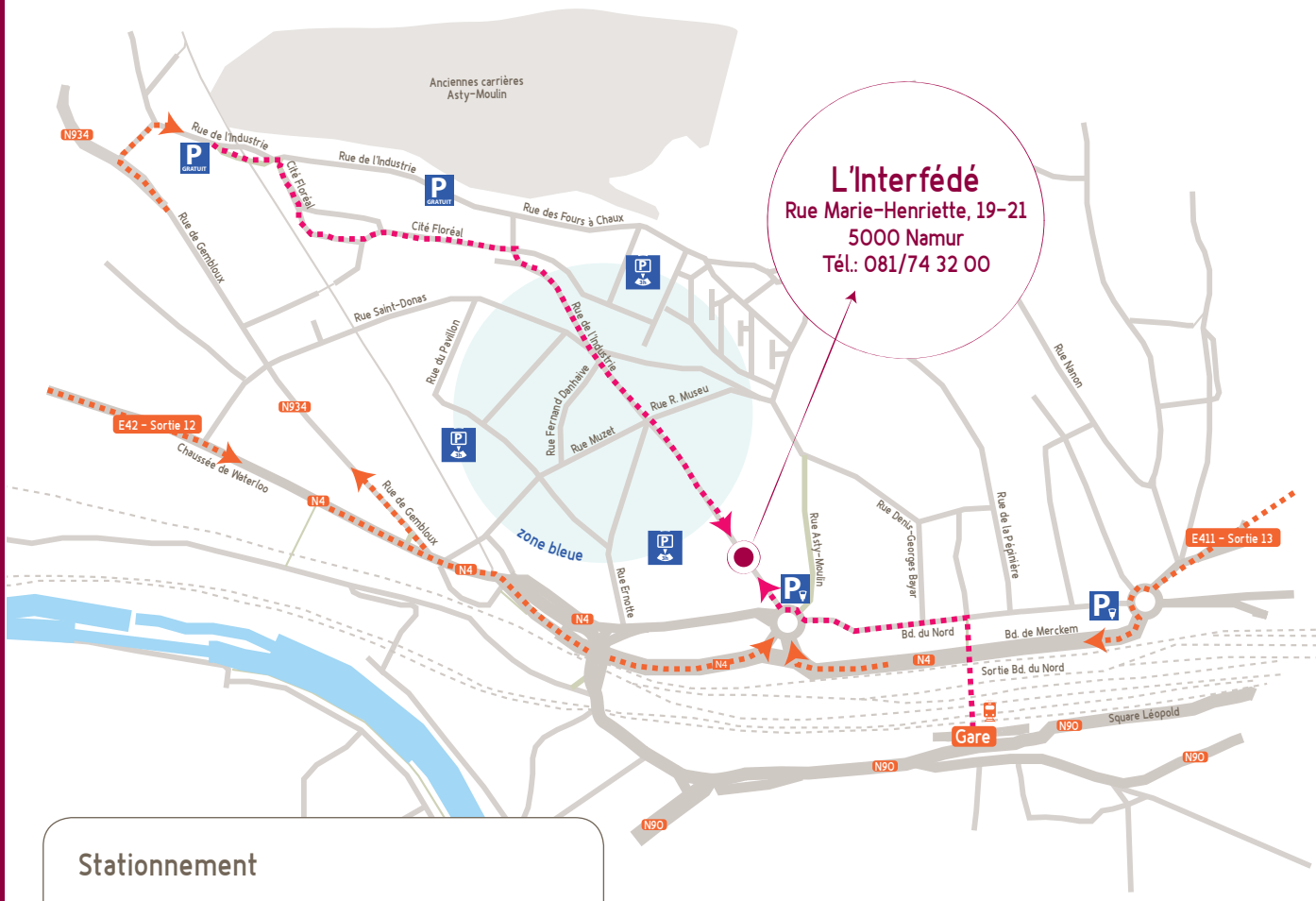
Sauf indications contraires dans le descriptif du module, les formations ont lieu de 9h à 16h15, accueil à partir de 8h45. Des sandwiches sont prévus pour le repas de midi.

À Namur, les formations ont lieu au siège de l'Interfédé, rue Marie-Henriette, 19/21.

L'INTERFÉDÉ
Partenaire pour l'insertion

Rue Marie-Henriette, 19-21
5000 Namur
Tél.: 081/74 32 00 - Fax : 081/74 81 24
E-mail : nathalie.pieront@interfede.be
www.interfede.be

Plan d'accès



Stationnement

- Les rues aux alentours de la rue Marie-Henriette sont en zone bleue 3 heures **(disque de stationnement obligatoire à partir de 10h)**.
- Parkings gratuits à la rue de l'Industrie :
  - Grand parking en face du n°116 à 7-8 minutes de marche de l'Interfédé
  - Bande de stationnement en face du numéro 63
- Parking payant à l'entrée de la rue Marie-Henriette (rond-point) : 0,75 €/h – 4 heures maximum.
- Parking payant de la gare P1 (à l'extrême droite de la carte): 1,9 €/h et 19 €/j pour les non voyageurs.

Le garage de l'Interfédé n'est pas accessible aux participants aux modules de formation.

Trajet en voiture
Trajet à pied

A pied, de la gare de Namur à l'Interfédé

Quitter la gare par la **sortie Boulevard du Nord**, prenez à gauche jusqu'au rond-point. Emprunter la 2ème sortie du rond-point pour remonter la rue Marie-Henriette. L'Interfédé se situe au n° 19/21, juste après l'élargissement de la rue.

Adresses utiles

Relais pédagogiques dans les fédérations

Eric Albertuccio, permanent pour AID et administrateur à l'Interfédé

Dominique Brasseur, mandataire de Lire et Ecrire en Wallonie et administratrice à l'Interfédé

Suzon Van Wuytswinkel, permanente à CAIPS

Véronique Dupont, chargée de missions pour ALEAP

Naye Bathily, chargée de projets à l'ACFI.

La coordination pédagogique à l'Interfédé

Raphaël Claus, adjoint à la coordination pédagogique, raphael.claus@interfede.be

Anaïs Mathieu, assistante à la coordination pédagogique anais.mathieu@interfede.be

Marina Mirkes, coordinatrice pédagogique, marina.mirkes@interfede.be

Pour les questions administratives : Nathalie Pieront est à votre disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h30 et le mercredi de 9h à 12h30 – nathalie.pieront@interfede.be

Le Fonds 4S

Quai du Commerce, 48 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/227.59.83

Loubna Maghouti, responsable - loubna.maghouti@apefasbl.org

www.fonds-4s.org

La CESSoC

Rue Josaphat 33 - 1210 Bruxelles

Tél. : 02/512 03 58

www.cessoc.be

Valérie Vreeswijk, responsable du département « Formation » valerie.vreeswijk@cessoc.be

La Fesefa

Boulevard E. Jacqmain 4 bte 4 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/502 46 73 - Fax : 02/502 64 77

secretariat@fesefa.be

www.fesefa.be

Mehmet Saygin, conseiller juridique - juriste@fesefa.be

L'Unipso

Rue du Congrès, 37-41 - boîte 3 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/210.53.01

Cécile de Préval, conseillère en formation - responsable projets formation - cecile.depreval@unipso.be

www.unipso.be

La Mission Wallonne des secteurs verts et PreventAgri

Rue Roi Albert, 87 – 7370 Dour

Tél. : 065/61.13.70 – Fax : 065/61.13.79

www.secteursverts.be - www.preventagri.be

Le Cepegra

Avenue Georges Lemaître, 22 - 6041 Gosselies

Tél. : 071 25 03 33

www.formation-cepegra.be

Epicuris – Centre de compétence des métiers de bouche

Parc d'activités économiques

Rue de Waremme, 101 - 4530 Villers-le-Bouillet

Tél. : 085/27.88.60 - Fax : 085/27.88.69

www.formation-epicuris.be

L'IFP (Le conseiller formation de l'industrie alimentaire)

Rue de Birmingham, 225, 1070 - Anderlecht

Tél. : 02/52.88.950 - Fax : 02/252.88.955

Nomiki Macrillo, gestionnaire de dossiers - macrillo.nomiki@ipv-ifp.be

www.ipv-ifp.be



Rédactrice en chef :

Véronique DUPONT

Ont contribué à la rédaction des articles :

Raphaël CLAUS et Ann PAQUET.

Le numéro 74 sortira à la mi-décembre 2015

Son thème : Impacts des nouvelles politiques de l'emploi et de la formation sur les publics en ISP et les centres CISP

Contact : Véronique KINET • 081/74.32.00 • secretariat@interfede.be

www.interfede.be

Interfédération des EFT et des OISP asbl

ACFI • AID • ALEAP • CAIPS • Lire et Ecrire Wallonie

Numéro d'entreprise : BE 0439.244.011 • n° de compte : 001-3207881-70

Avec le soutien de la Wallonie et du Fonds social européen

L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir.



L'ESSOR de l'Interfédé : La revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

Rue Marie-Henriette, 19-21 • 5000 Namur • Tél.: 081/74 32 00 • Fax : 081/74 81 24 • secretariat@interfede.be

Mise en page : Inform'Action asbl • www.informaction.be

Les données diffusées pourront être reproduites par tout utilisateur qui sera tenu d'en indiquer la source.